

Schéma de cohérence territoriale

Rapport de présentation Tome 1

Diagnostic paysager



Sommaire

Introduction	p. 4
1. "LE PAYSAGE TEL QUE PERCU", REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET IMPRESSIONS GÉNÉRALES	p. 6
1.1 Par "ses populations"	
1.2 Par impression générale et interprétation de signes	
2. LES UNITÉS DE VIE PAYSAGÈRES, une échelle spécifique des Monts du lyonnais	p. 14
2.1 Une échelle de vie dictée par le relief et l'implantation humaine	
3. QUATRE ENTITÉS PAYSAGÈRES, DISTINCTION DE RELIEF, DE STRUCTURES ET D'HORIZON?	p. 20
3.1 Quatre entités paysagères	
3.2 Des axes vitrines à qualifier	
3.3 Les principes de co-visibilités et de lignes de crête 3.4 Une diversité de lisières urbaines	
3.5 Quel accueil dans les Monts du Lyonnais (tourisme et cadre de vie)?	
3.6 Carte des points de vue intercommunaux	

4. DYNAMIQUES URBAINES, CONSOMMER OU CONSTRUIRE LE PAYSAGE?	p. 52
4.1 Trois modèles urbaines, implantés sur les versants 4.2 La typologie des bourgs et des villages et leurs évolutions	
4.3 Evolution des structures urbaines et de leur traitement4.4 Perceptions et conclusions des dynamiques urbaines	
5. DYNAMIQUES AGRICOLES, ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES, LECTURES DU PAYSAGE	p. 75
5.1 Un paysage mosaïque pleinement exploité par une agriculture laitière 5.2 Les marqueurs paysagers d'une agriculture se spécialisant	
5.3 Intégration paysagère des éléments agricoles, masque ou lecture du paysage?	
5.4 Des espaces de dialogue et de transition à planifier entre agriculture et urbanisation?	
CONCLUSION	p. 93
BIBLIOGRAPHIE	p. 95
DIDELOGIAL THE	

Introduction

CONTEXTE TERRITORIAL

Les Monts du Lyonnais constituent un territoire rural de Rhône Alpes, de moyenne montagne, à cheval sur les départements du Rhône et de la Loire. Le périmètre d'étude est celui des Monts du Lyonnais ; il porte donc sur près de 40 000 hectares, couvrant 34 communes, et touche une population d'environ 40 000 habitants.

Une première version du diagnostic paysager fut finalisée en avril 2013 ; des compléments furent apportés en juin 2015 notamment pour prendre en compte pleinement l'élargissement du périmètre du Scot.

Le paysage de nature ordinaire des Monts du Lyonnais, façonné et géré par l'activité agricole, mais aussi historiquement très habité, contribue au bien-être individuel et social du territoire.

La pression foncière entre les agglomérations lyonnaise et stéphanoise voisines, associée à un vallonnement généralisé du territoire qui multiplie les secteurs de covisibilités, pointe l'importance de la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme locaux et d'aménagements.

LES CHAPITRES DE L'ETUDE PAYSAGERE

Parce que le paysage n'est pas un décor, mais une traduction spatiale des transformations de la société (économie, déplacements, lieux de vie, de travail...), implantées sur un socle géographique (relief vallonné, cours d'eau, maillage bocager...), l'étude est transversale et se décline sur de nombreuses thématiques du SCoT. Quatre chapitres se déclinent:

- 'Le paysage tel que perçu', livre une courte synthèse d'un questionnaire paysage adressé aux populations et des impressions générales sur les Monts.
 'Les unités de vie paysagères' font apparaître une échelle du territoire qui lui est propre et par laquelle toute chose se décline.
- > 'La découverte du grand territoire' traduit la grande échelle de composition et comment le développement urbain participe à l'évolution de sa perception.
- > 'Les dynamiques urbaines' interrogent les modifications actuelles du cadre de vie par l'urbanisation.
- > 'Les dynamiques agricoles' questionnent la lisibilité des pratiques agricoles sur le paysage et déclinent différentes lectures et représentations sociales.

CONTEXTE DE L'ETUDE PAYSAGERE

L'étude paysagère s'est intégrée au projet de SCoT, à la finalisation de son PADD. Elle a pu bénéficier d'un diagnostic territorial et s'y référer, mais n'a pu s'inclure dans le processus de concertation des acteurs. Néanmoins, un Comité de suivi paysage composé de plusieurs élus et personnes associées, s'est réuni à deux reprises. Un questionnaire paysage adressé à une partie des habitants, a enrichi les outils de connaissance.

L'usage d'outils cartographiques numériques eut lieu après la réalisation d'une première version du présent diagnostic. C'est pourquoi ces données viennent illustrer les propos (issus du terrain et des données de Géoportail), mais elles n'ont pu contribuer à un volet exploratoire précis. Au même titre, il serait intéressant de mener une étude fine sur l'évolution du paysage agricole du territoire, par croisement de données quantitatives et comparaison de photos aériennes depuis 1960.

1. "Le paysage tel que perçu..."





1.1. "PAR SES POPULATIONS"

LE PAYSAGE:

INTÉRACTIONS ENTRE UN SOCLE NATUREL ET DES RELATIONS SOCIALES

Le paysage n'est pas une portion de territoire observée depuis un point de vue, il désigne «une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leurs interrelations.»

Convention européenne du Paysage - 2006.

Le diagnostic paysager fut enrichi d'éléments de connaissance et de perception des habitants, notamment par la diffusion du questionnaire suivant.

CONTEXTE DU QUESTIONNAIRE PAYSAGE

Elaboré au commencement du diagnostic paysager, le questionnaire est envisagé comme un recueil d'impressions à l'adresse des populations du territoire. Il ne constitue pas un outil analytique.

C'est pourquoi les questions sont ouvertes et le traitement des réponses très partiel. Il fut transmis à l'ensemble du Comité de suivi paysage, ainsi qu'à tous les élus du SCOT; la diffusion s'est ensuite poursuivie par personnes interposées. Une soixantaine de questionnaires complétés ont été retournés au Syndicat du SCOT pendant l'été 2012.





SYNTHÈSE PARTIELLE DES RÉPONSES

L'intégralité des réponses est annexée au diagnostic paysager.

L'analyse présentée ici traite seulement les cinquante premières réponses et les principales questions. Pour rappel, le questionnaire est un recueil d'impressions : cette synthèse ne constitue pas une analyse précise et ne peut valoir comme enquête sociologique.

Les pourcentages indiqués, dont les calculs sont peu précis, valent comme indication générale.

Identité première des Monts

- «Quelle serait l'identité première des Monts du Lyonnais ?»
- 22% des réponses : Son paysage entre monts et vallons
- 18% : Son caractère agricole
- 14% : Son dynamisme (en lien avec l'esprit d'initiative)
- 12% : Sa campagne aux portes de l'urbain (proximité et relation entre urbain/rural)
- 8% : Son environnement (nature, poumon vert)
- 8% : Sa vie associative (en lien avec la convivialité)
- 4% : Un produit issu de l'exploitation laitière.

Le paysage vient en premier plan, puis l'agriculture et enfin le dynamisme. L'aspect « vivant » est régulièrement cité, témoignant que le territoire est un paysage habité où la sociabilité semble importante. Les réponses paraissent confirmées que l'identité du territoire ne se cristallise pas autour

d'un produit phare mais plutôt autour de données plus immatérielles telles que le paysage ou le dynamisme.

- « Un type d'espace dans lequel, aussi loin que porte la vue, on discerne la présence et le travail des hommes, indissolublement liés à la nature vivante »
- « Caractère rural et diversifié très vivant »
- « Région de moyenne montagne avec un lien fort entre des hommes et la terre »
- « Campagne en altitude, porte de l'urbain (agglo Lyon -A7-vallée du Gier -St Etienne) »
- « Paysages variés, vallonnés, où la verdure domine »
- « C'est pour moi une région verte et vivante. Verte par ses collines, ses paysages. Vivante grâce au dynamisme de ses habitants, associations, commerçants,... »
- « Caractère dynamique, accueillant, autonome et entreprenant »

Agriculture

- «Qu'est-ce que vous évoque l'agriculture des Monts du Lyonnais ? Comment la percevez-vous ? Diversifiée, spécialisée... ? Cela se voit-il ou se ressent-il dans le paysage ?»
- 40% : « Diversifiée » (le terme est clairement énoncé)
- 18% : « Spécialisée » (le terme est clairement énoncé)
- 20% : « Plutôt spécialisée »
- 8% : « Plutôt diversifiée »
- 2% : « Mixte » 2% : « Autre »

Les réponses semblent révéler que les populations des Monts du Lyonnais se représenteraient l'agriculture comme plus diversifiée qu'elle ne l'est réellement. Le diagnostic paysager propose des hypothèses expliquant ce possible écart entre une réalité de pratiques agricoles et une représentation sociale de l'agriculture,

(cf partie 5, Dynamiques agricoles,' Les représentations sociales d'une agriculture diversifiée, malgré la réalité de sa spécialisation?').

- « Intensive...En effet, cette notion est forte dans la formation des troupeaux. Les serres des fruits rouges (framboises) et les parcelles de maïs »
- « Petite agriculture paysanne, diversifiée »
- « Spécialisée lait. Très présente dans le paysage »
- « Familiale et diversifiée, avec des exploitations petites à moyennes, principalement d'élevage mais avec le plus souvent une autre activité de diversification : fabrication et vente de fromage, production de fruits, accueil à la ferme, ... Cela se traduit par le paysage diversifié »
- « Diversifiée et bien tournée vers la commercialisation en «circuit court et local »
- « Les laitières »
- « Une polyculture associant céréales, pâturages et cultures fruitières et maraîchères »
- «Diversification avec des îlots de spécialités»
- «Je la perçois mixte, avec de l'élevage intensif et des cultures de fruits-rouges, avec du conventionnel et du bio, avec des agriculteurs productivistes et des paysans travailleurs (de la Confédération Paysanne), avec des agriculteurs dynamiques et d'autres en déprime. Cette mixité ne se voit pas dans le paysage»
- «Exploitations à taille humaine qui allient culture et élevage, garantissant un paysage diversifié»
- «Une homogénéité apparente dans le paysage : des pâtures, des cultures, des fermes... Qui cache une diversité en marche : évolution des structures et des productions »
- « Agriculture diversifiée ; cela se ressent dans le paysage »

Pratiques de paysage

«Comment pratiquez-vous le paysage des Monts du Lyonnais ? Par quels principaux usages ?»

- 1 : Balades à pied, promenades
- 2 : Trajets quotidiens en voiture
- 3 : Evènements locaux (foires, fêtes...)
- 4 : Jardinage / 5 : Produits locaux consommés / 6 : Marché / 7 : Trajets quotidiens à pied

On note que la population a conscience que le trajet quotidien en voiture est une pratique de paysage

essentielle. Cela souligne combien les paysages depuis les routes les plus fréquentées participent pleinement à la représentation du territoire et donc sont importants à préserver.

- « Balades vélo, trajet domicile travail en voiture, fêtes de village, comices, nourriture (fruits, légumes, charcuterie, viande, fromages => presque exclusivement achat vente directe producteur) »
- « Marché, jardinage, potager, marché bio, promenades (pied ou voiture) »
- « Trajet en voiture quotidien de Lyon à St Symphorien. Ballade sur sentier, dans les bourgs »
- « Randonnée, chasse, jardinage donc on mange ce que l'on récolte (gibier, fruits, légumes) »
- « Par le marché, le trajet domicile/travail. La consommation = participe à une AMAP »
- « Par les fêtes locales ayant un thème batteuse -fraises-fromages etc. »

Changements

«Quels sont les principaux changements qui ont fait évoluer le paysage des Monts depuis les 30 dernières années?»

- 1 : Les maisons individuelles et lotissements (termes précisés)
- 2: L'intensification des pratiques agricoles
- 3 : L'urbanisation (développement urbain global, souvent perçue 'négativement')
- 4 : La création et modification des routes
- 5 : Les zones d'activité
- « Développement de zones artisanales, de lotissements, qui font de notre territoire un lieu plus 'urbanisé'. Développement des axes routiers qui « empiètent » un peu sur le paysage. Au cœur des villages, les bâtiments sont régulièrement entretenus, voire refaits ce qui est très agréable à l'œil ! »
- « Trop de route goudronnés qui étaient des chemins Pas de réflexion adaptée sur l'urbanisation des villages. Placage de lotissements de mauvais goût et bitumage par effet de mode »
- « La construction résidentielle et l'ensilage »
- « Les nombreuses zones commerciales et indutrielles aux entrées des bourg («en mal»). Le développement de l'intercommunalité («en bien») »
- « L'extension de l'urbanisation marquée par un étalement des zones pavillonnaires au détriment des centres bourgs et créant des zones « dormantes » sans lieux de convivialité avec, souvent, un décors de grillages, de barrières de thuyas et autres 'c'est-à-moi'»

Risques

- «Quels sont les principaux risques ou menaces qui pourraient fragiliser ce paysage? Les réponses peuvent être aussi sociales (relation entre les habitants), économiques, environnementales, culturelles...»
- 28%: Intensification des pratiques agricoles
- 20%: Urbanisme non contrôlé
- 14%: Absence de dialogue entre habitants
- 14% : Etalement urbain
- 12%: Pression foncière = agriculture en perdition
- « La crise de l'agriculture et les PLU trop laxistes en termes de foncier à bâtir »
- « Une déprise agricole (chemins mal entretenus, enfrichement des terres les plus en pente) et une rurbanisation mal maitrisée (développement de lotissements ou d'habitations isolées mal intégrées dans le paysage ou en dysharmonie avec l'habitat traditionnel local) »
- « Faire de certains villages des villages dortoirs. Rendre la campagne une terre urbaine. Le manque d'échanges entre les gens. La perte de certaines traditions »

Potentiel du territoire

«Quels sont les principaux potentiels pour l'avenir du territoire ?»

- 1 : Une agriculture diversifiée
- 2 : Le tourisme
- 3: Un poumon vert
- 4 : L'agriculture en général
- 5 : La vie associative / 6 : Les jeunes futurs travailleurs / 7 : La proximité des agglomérations
- « Le potentiel «est touristique, avec le prix du carburant en hausse, les Monts du Lyonnais peuvent être le lieu de sortie du Lyonnais le week-end et petites vacances »
- « Les circuits alimentaires courts, le dynamisme local et une proximité assumée avec Lyon »

1.2 PAR IMPRESSIONS ET INTERPRÉTATIONS DE SIGNES

UN PAYSAGE SOCIABLE, UN PAYSAGE A ÉCHELLE HUMAINE

Un paysage très habité

La présence de l'homme est très prégnante. Les nombreuses fermes isolées, quasi sans discontinuité, renforcent ce sentiment. Le relief, créant des effets de rapprochement et de voisinage d'un versant à l'autre y concourent également (cf Partie 2. Les unités de vie paysagères).

Les témoins et les marqueurs tangibles

FERMES NOMBREUSES ET DISPERSÉES / CO-VISIBILITES / VILLAGES PROCHES

UN PAYSAGE DOUX

Vallonné ou doucement accidenté

Les jeux de micro vallonnements dictent l'organisation de l'espace. L'altitude des monts est relativement homogène (500-700m). Les haies bocagères lâches et irrégulières, apportent des transitions douces entre les sommets boisés ou crêts et les fonds de vallées.

Calme, «sans oppression»

Le paysage des Monts est ouvert ; très peu de forêts, de versants abrupts ou de pans rocheux le cloisonnent ou le rendent inaccessible. Les vallons et les vallées en berceau, sont accueillants. La vision du paysage est tactile. Les prairies, embrassées par le regard et balayées par les vents se confondent avec du velours. La diversité visuelle du paysage et la présence fréquente de l'homme participent d'un sentiment de bien-être.

Les témoins et les marqueurs tangibles

VALLONNEMENTS / HOMOGENEITE DU RELIEF / ROUTES SINUEUSES EN BALCON / DEGAGEMENTS VISUELS FREQUENTS /ESPACES NON CLOISONNES / DIVERSITE VISUELLE





UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Une résilience économique

La campagne des Monts est vivante, ce territoire rural semble en partie tourné vers le futur (accueil d'entreprises innovantes, biotechnologies, démarches volontaires sur la préservation de la ressource énergétique...). La relation aux agglomérations (dont l'aqueduc de la Brévenne et la forte productivité des fermes en U relatent des échanges historiques) semble obéïr à un double mouvement de dépendance (population qui en partie maintient les villages) et d'affranchissement (absence de polarisation et volonté de ne pas devenir un territoire dortoir...).

Un paysage pleinement exploité

Le peu d'enfrichement est marquant. 75% du territoire est agricole. La population agricole est relativement jeune et très peu d'agriculteurs choisissent la double activité. La production est forte, de même que la pression foncière.

Les témoins et les marqueurs tangibles — ABSENCE DE FRICHE / ENTREPRISES INNOVANTES

Un paysage industriel

- Le passé industriel de la Vallée de la Brévenne est aujourd'hui relayé par de nombreux sites d'extraction de roche.
- Les zones d'activités et artisanales sont fortement visibles sur le territoire (par effet de dispersion et de co-visibilité).
- Les pratiques agricoles intensives portent une image industrielle du paysage (grande stabulation, ensilage, serres...), conquérante des marchés, malgré une diversité visuelle liée à plusieurs facteurs (cf Partie 5. Dynamiques agricoles). Les entreprises agro alimentaires, nombreuses, renforcent ce caractère.

Un territoire sous influence, un paysage carrefour

Historiquement, les Monts du Lyonnais représentent une escale entre Bordeaux-Clermont-Ferrand et Lyon. Le territoire est sous l'influence des vallées de la Loire et du Rhône, dont St Symphorien-sur-Coise est un lieu de passage historique, ayant donné naissance aux salaisons. Les salaisons actuelles sont en relation avec d'autres continents (Chine, Japon, Allemagne...). Le territoire reste sous l'influence des agglomérations de St Etienne et de Lyon.



2. Des unités de vie paysagères

Une échelle de vie spécifique aux Monts du Lyonnais

2.1 UNE ÉCHELLE DE VIE DICTÉE PAR LE RELIEF ET L'IMPLANTATION HUMAINE

Génèse et définition d'une unité de vie

Un relief de monts et de vallons creusés par le lit des cours d'eau.

Une implantation humaine:

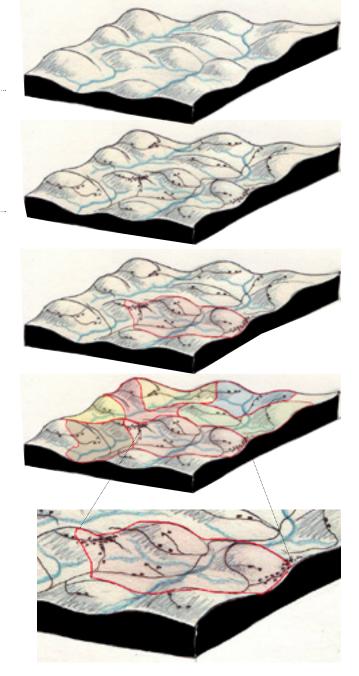
- -des routes longeant les courbes de niveau,
- -des villages perchés ou de versant,
- -des fermes nombreuses et dispersées.

L'occupation du sol créé un paysage animé et toujours habité :

il n'existerait pas une ferme d'un périmètre de plus de 500m non bâti autour d'elle.

DES UNITÉS DE VIE SE DÉFINISSENT D'ELLES-MÊMES :

- autour d'une ou parties de bassins versants (rivière, affluent, ruisseau),
- entre des versants se faisant face,
- entre des co-visibilités assez proches,
- entre quelques croupes et lignes de crête de monts,
- entre les bâtis pouvant se voir mutuellement,
- à une distance oscillant entre 500m et 3km environ,
 où l'on puisse distinguer par exemple,
 le nombre de vaches ou le nombre de balles
 enrubannées, si une haie est dotée d'arbres ou
 d'arbustes, la fonction résidentielle ou agricole d'une
 ferme, un homme ou une voiture passer.
 La co-visibilité est suffisamment proche pour voir passer
 l'ombre des nuages ou le vent sur les cultures, sentir les
 textures de la végétation, se sentir accueilli par les pentes
 douces du relief...





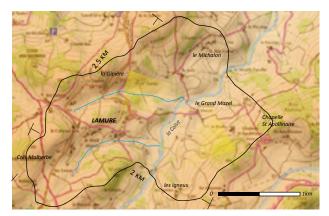
Une échelle de compréhension géographique

Les unités de vie se définissent souvent autour des affluents transversaux des cours d'eau principaux. Elles s'appuient sur les têtes de bassin versant, qui offrent un promontoire à l'unité de vie qu'elles embrassent. C'est une échelle où toutes les composantes du paysage se distinguent clairement. On comprend la logique des bassins versants (le dessin du relief par l'eau, son parcours et ses lieux de rétention par l'implantation des haies, des chemins et du parcellaire)et la logique d'occupation du sol (boisements sur

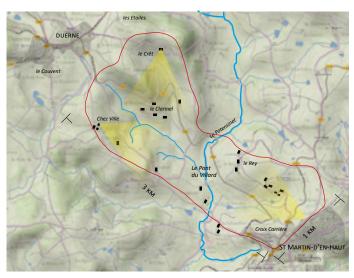
les sommets et les pentes inclinées, ripisylves au creux des vallons encaissés ou rocheux, cultures sur les replats, l'implantation des corps de fermes économisant et entourant leur foncier agricole, les villages dominant un ensemble géographique, le tracé des routes suivant les courbes de niveau...)

Une échelle de vie

C'est l'échelle de vie propre aux Monts du Lyonnais.



Unité de vie de Lamure-la Coise (Larajasse)



Unité de vie du Pont Villard (St Martin-en-Haut)



Bord d'Huile

le Pelleraie

ruisseau le Mazieux

Mazieux

Croix Mazieux

Unité de vie de la tête de vallon de Mazieux (Montrottier)



UNE AUTRE FORME D'INTERCOMMUNALITÉ?

Une échelle de réflexion d'aménagement

C'est une échelle qui devrait être prise en compte pour toute réflexion d'aménagement.

La proximité et les co-visibilités dictent tacitement des règles d'usage et de cohabitation. C'est pourquoi la lecture et l'analyse de cette échelle peuvent garantir une meilleure intégration de nouveaux éléments et une prise en compte des usagers et habitants de cette unité. C'est aussi respecter l'échelle de vie spécifique aux Monts du Lyonnais.

En amont de tout projet spatial, toujours se demander préalablement :

- Dans quelle unité de vie ce projet s'inscrit-il?
- Comment fonctionne cette unité? Quelle est la structure paysagère (charpente) qui la compose? Quels sont les motifs paysagers (éléments) qui l'animent? Comment s'articulentils entre eux? Quelles sont les covisibilités présentes?
- Quelles évolutions sont visibles dans le paysage?
- La toponymie parle-t-elle d'un élément oublié ou peu visible ?
- Comment serait perçu tout projet d'aménagement?

Cette échelle de réflexion permet peut-être également de bien percevoir l'évolution des pratiques agricoles. Comment le paysage absorbe-t-il leurs développements? Quel est son seuil d'absorption avant de changer en profondeur son identité?

Notons que des outils de lecture (dont devrait se doter chaque structure décisionnaire) sont indispensables pour mieux comprendre et analyser l'unité, en particulier par le relief (courbes de niveau, outils 3D, blocdiagramme, coupes, photos vues du ciel...). L'intégration du bâti et du viaire dans la pente est une problématique importante du territoire, qui ne peut trouver de réponses sans ces outils.



LES TÊTES DE VALLONS, DES MOMENTS DE PAYSAGE D'EXCEPTION

GLOSSAIRE:

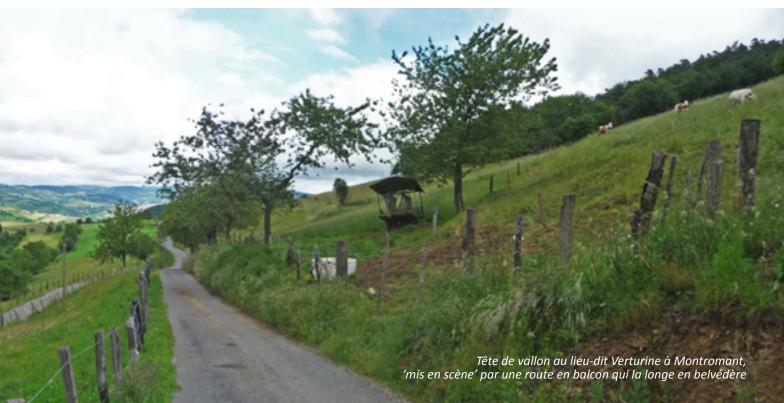
Tête de vallon : partie amont d'une petite dépression allongée, creusée par un cours d'eau entre deux monts.

Les unités de vie sont une échelle de perception qui remet en valeur une composante trop peu connue et valorisée du paysage des Monts du Lyonnais : les têtes de vallons. Promontoire des unités de vie, ces espaces offrent des panoramas toujours renouvelés et des moments de paysage saisissants, souvent 'mis en scène' par des routes en balcon qui les traversent ou les longent.

Chaque tête de vallon a des caractéristiques propres dont le degré de pente (en berceau, en 'V'...), les usages et l'occupation (agricole, jardinée, arborée, boisée, bâtie...), le type de panorama (embrassant une unité de vie ou une entité paysagère...). Une typologie (observatoire photographique) regroupant les têtes de vallons serait utile pour valoriser et faire prendre conscience

richesse quotidienne cette tisse la particularité paysage des Monts du Lyonnais. Souvent situés en entrée de village, la qualité de ces espaces est primordial pour l'image de la commune. A noter qu'au sein des bourgs ou villages, la construction bâtie dans ses têtes de vallon peut tout autant la valoriser dès lors que son implantation pensée en adéquation. est





3. Découvrir le grand paysage



Quels lieux d'aménités paysagères? Pour qui?

Sommaire

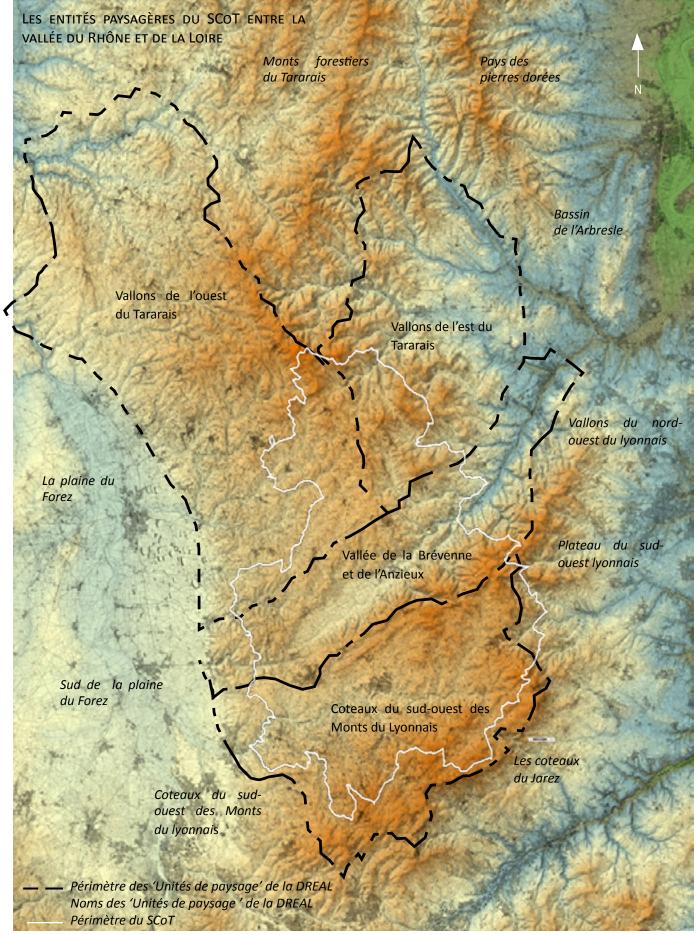
 3.1. QUATRE ENTITÉS PAYSAGÈRES > En référence à l'Observatoire de la DREAL > Un paysage, la lecture d'une histoire de géologie et d'eau > Des reliefs, des horizons et des dynamiques distincts par entité 	p. 24
3.2. DES AXES VITRINE A QUALIFIER > Trois axes vitrine identifiés > Quelle valorisation des axes vitrine?	p. 34
3.3 LES PRINCIPES DE CO-VISIBILITÉS ET DE LIGNES DE CRÊTE > Des extensions urbaines sur les lignes de crête > Hiérarchie des lignes de crête > Les extensions urbaines situées dans les secteurs de co-visbilité	p. 38
3.4 LES LISIÈRES DE VILLAGE > Des entrées agricoles à protéger > Des têtes de vallons à préserver et qualifier > Des trames jardinées en reconquête ?	p. 43
3.5 QUEL ACCUEIL DANS LES MONTS DU LYONNAIS? (tourisme et cadre de vie) > Des petits lieux d'aménités paysagères pas assez présents > Des lieux de loisirs à conforter et développer > Quelle stratégie touristique en lien avec les routes et ses paysages?	p. 47
3.6 CARTE DES POINTS DE VUE INTERCOMMUNAUX	p. 51

GLOSSAIRE:

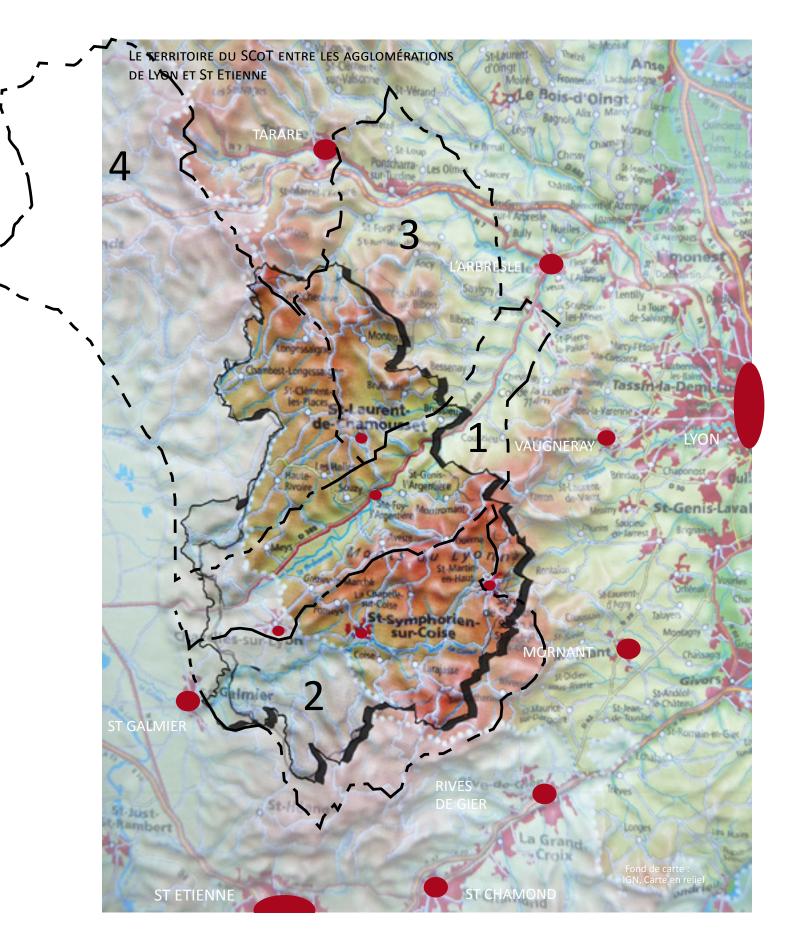
Lieux d'aménités : Lieux accueillants qui concourent à un mieux être social Lieu d'aménités paysagères : Lieux d'aménités en lien avec le paysage

3.1 QUATRE ENTITES PAYSAGÈRES SUR UN SOCLE VALLONNÉ

DES ENTITÉS EN RÉFÉRENCE À L'OBSERVATOIRE DE LA DREAL

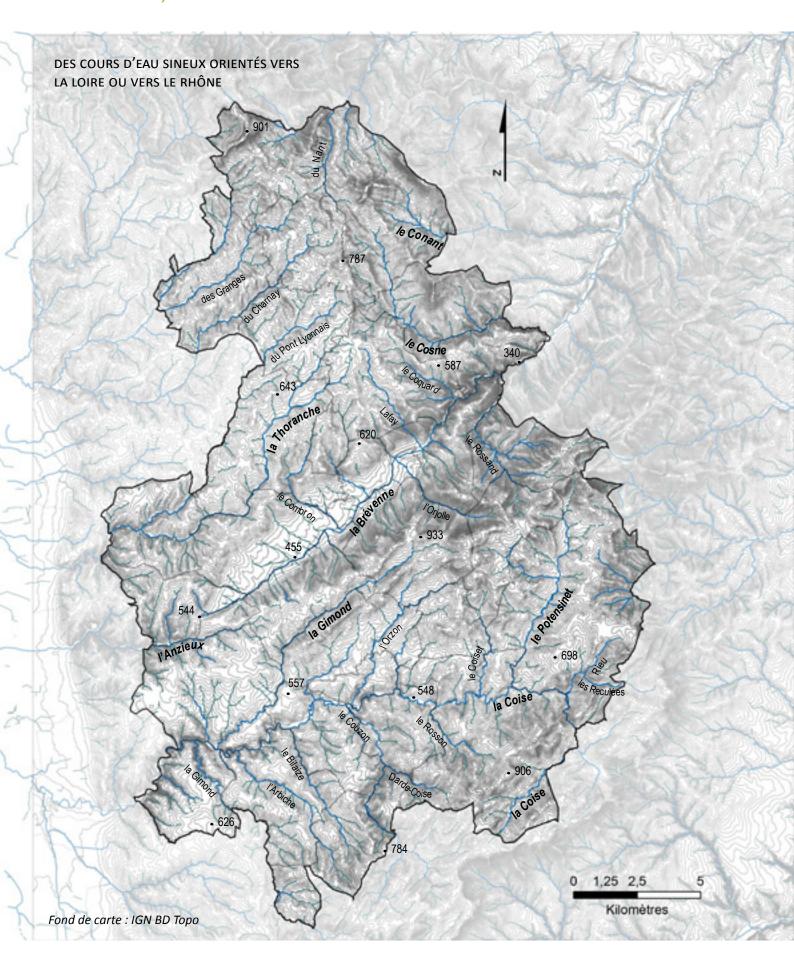


Fond de carte : IGN, Géoportail



- 1 Vallée de la Brévenne et de l'Anzieux (033-R-L)
- 2 Coteaux du sud-ouest des Monts du Lyonnais (026)
- Yallons de l'est du Tararais (043-R)
- Vallons de l'ouest du Tararais (011-L-R)

UN PAYSAGE, LA LECTURE D'UNE HISTOIRE DE GÉOLOGIE ET D'EAU



Un socle mouvementé et exploité

DES PIERRES GRISES, UNE ROCHE DURE, UN SOL PARFOIS ROUGE :

Le socle ancien des Monts du Lyonnais est composé essentiellement de roches cristallines (issues du lent refroidissement de remontées de magma tel que le granite), qui sous l'action de la température et de différentes pressions sont devenues métamorphiques, tels que le gneiss. La décomposition des granites offre un sable rouge, appelé le Gore.

LA VALLÉE DE LA BRÉVENNE, UNE ENTAILLE PARMI LES MONTS

Des pans rocheux révèlent parfois des couches superposées et plissées. Ils témoignent des nombreuses pressions qu'ont subies les roches cristallines au fil des millénaires. La vallée de la Brévenne en est la plus nette illustration en étant la résultante d'un mouvement tectonique de l'ère tertiaire, une grande faille qui a sectionné les Monts selon l'orientation NE/SO.

LES MONTS DU LYONNAIS S'INCLINENT À L'OUEST :

La plus forte pression subie est sûrement celle issue de la formation des Alpes qui a poussé ce plateau à partir de sa bordure orientale et méridionale, vers l'ouest, à l'ère tertiaire. Les lignes de crête principales en sont ressorties, et rendent lisibles les quatre entités paysagères des Monts, grands ensembles d'organisation du relief.

UN PAYSAGE ARRONDI, TRÈS VALLONNÉ, PARFOIS COMPLEXE À LIRE :

C'est un socle usé! Les intempéries de millions d'années l'ont lentement érodé. Les rivières profondes ont creusé les roches et l'encaissement de leur vallée a dessiné les monts. La complexité relative des paysages des Monts du Lyonnais est la résultante de nombreuses petites vallées ou vallons directement liés à un système hydraulique très ramifié de la partie amont des bassins versants des rivières.

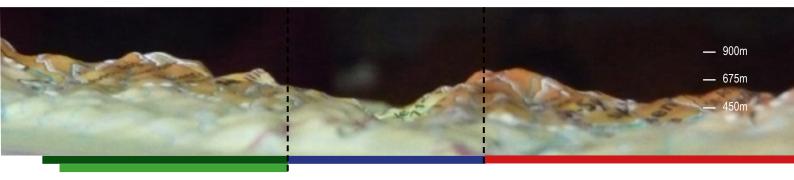
LIGNE DE PARTAGE DES FAUX

Ligne imaginaire traversant treize départements, elle sépare deux grands bassins versants selon une frontière topographique. Les eaux sont dirigées soit à l'est et vers la Mer Méditerranée, soit à l'ouest, vers l'Atlantique. Dans les Monts du Lyonnais, on repère bien le bassin versant de la Brévenne, s'acheminant à l'est vers le Rhône, et le bassin versant de la Coise se jetant dans la Loire à l'ouest.

L'INCIDENCE DU RELIEF SUR L'OCCUPATION DU SOL:

- La vallée carbonifère de la Brévenne a donné lieu à des gisements houillers et des mines de plomb argentifère. Plusieurs carrières continuent d'utiliser le sous-sol, dont l'amphibolite, le péridotite, roches extraites, transformées puis commercialisées sur le territoire, notamment en tuiles d'argiles.
- Le sol, peu profond et acidifié par la roche cristalline fut plus propice à l'exploitation de l'herbe qu'à celle des céréales. C'est pourquoi la physionomie du paysage est donnée par la quasi-exclusivité de l'élevage laitier.
- La faille de la Brévenne a 'sectionné' le territoire entre sa partie nord et sud par une chaîne abrupte, s'élevant à 900m de haut. La répartition des bassins de vie actuels, traduit encore cette coupure.
- L'implantation des villages et hameaux suit les jeux de cette topographie (voir partie 4, les dynamiques urbaines).

Profil des entités paysagères des Monts du Lyonnais, renommées



Les vallons ouest du Tararais

3 La vallons est du Tararais

La vallée de la Brévenne

2 Les vallons du bassin de la Coise

DES RELIEFS, HORIZONS ET DYNAMIQUES DISCTINCTS PAR ENTITÉ

Horizons et perceptions des paysages

Les horizons sont primordiaux dans la perception du paysage. Ils apportent des repères visuels permettant de s'orienter et de distinguer les ensembles paysagers entre eux. Ces repères engendrent une sensation de confort. Les horizons de la chaînes des Alpes et des Monts du Forez, prolongeant les vues, apportent également sur le territoire un sentiment d'espace et d'étendue.

Les sensations d'ouverture sont différentes d'une entité à l'autre :

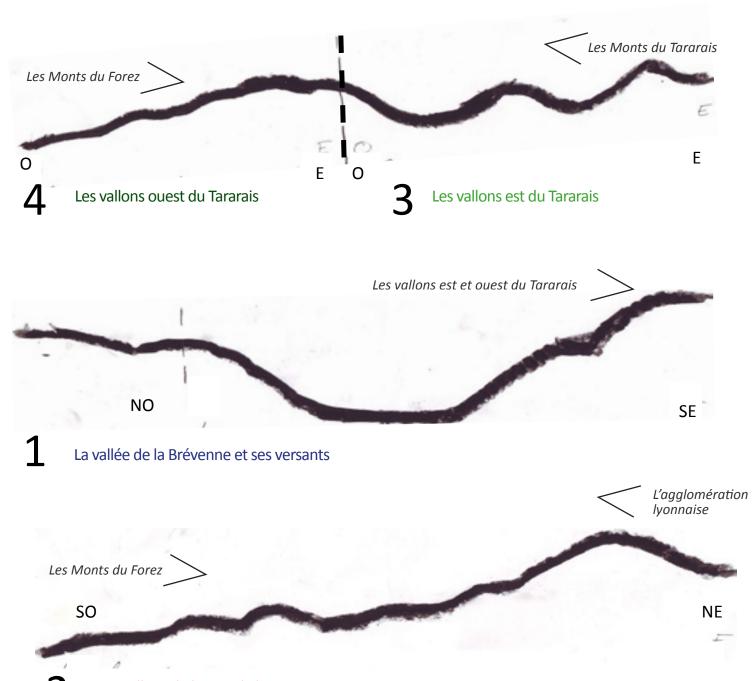
-le Bassin de la Coise est très ouvert, à '360°'.

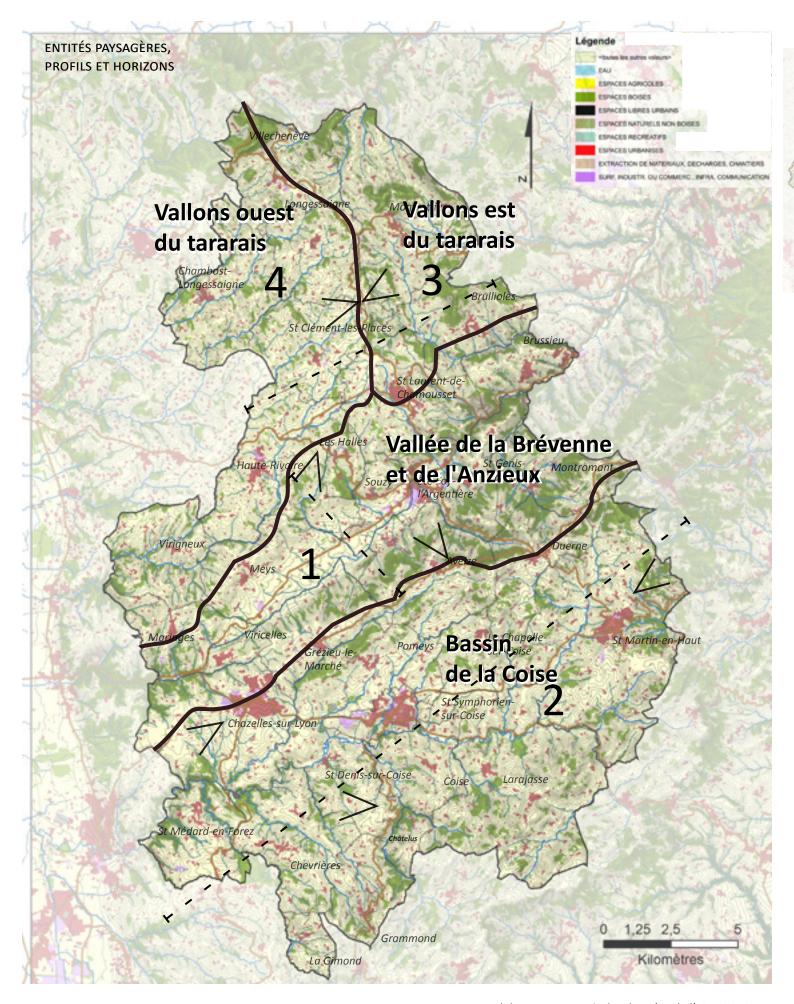
-Les versants cadrent très nettement la vallée de la Brévenne. -L'ouverture des Vallons Ouest du Tararais conduit instinctivement le regard vers l'ouest. -Le regard est plus cloisonné dans les Vallons Est du fait d'un relief vallonné plus marqué.

Les vues enjambent très souvent les

nombreuses combes et vallons qui les échancrent.

Si les entités paysagères sont simples à lire, le paysage au sein de chacune est parfois plus complexe à appréhender. Les plans comme les lignes de crêtes secondaires s'enchaînent et se croisent. Pour se repérer, chercher les cours d'eau et leur ramification est une bonne piste, la lecture des monts suivra.





Profil des entités paysagères des Monts du Lyonnais, renommées

Traits de coupe

Horizons perçus

Fond de carte : A partir des données de l'IGN, 2012

La vallée de la Brévenne

Césure topographique majeure, axe structurant sous pression urbaine



RELIEF

La vallée de la Brévenne est un accident topographique majeur déviant la ligne de partage des eaux. Le sens de la pente SO-NE, est contraire à l'inclinaison uniforme des Monts vers l'Ouest.

Longue de 10km et large de 2km, la vallée est très contrastée entre sa partie amont, en berceau, et sa partie avale, en gorges. La vallée est assymétrique entre ses deux versants. Le versant exposé nord est abrupt et

STRUCTURES PAYSAGÈRES

régulièrement ponctué par les trames bocagères, les ripisylves épaisses et de petits boisements étageant chênaies puis hêtraies-sapinières. Le versant exposé sud est lui arrondi ; son maillage bocager est lâche et irrégulier. Si peu de boisement le marque, l'urbanisation le colonise. La Brévenne prend sa source à Maringes et coule de façon linéaire.

STRUCTURES URBAINES

L'entité est organisée autour d'un bourg de fond de vallée (Ste-Foyl'Argentière), des villages de plateau et perchés côté sud (Aveize, Grézieule-Marché) et des villages de versant côté nord (Meys, Souzy, Brussieu).

AGRICULTURE

C'est un coeur laitier avec une dominante de prairies temporaires. Le parcellaire est de grandes dimensions comparativement au reste du territoire.

2

Les vallons du Bassin de la Coise

Un plateau en cours de périurbanisation et 'agri'-alimentaire



STRUCTURES PAYSAGÈRES

Ce vaste plateau ondulé accueille les méandres de la Coise. Si le relief est homogène, des sous-entités importantes se distinguent (vallées du Potensinet, de le Couzon et de la Gimond...). Des ripisylves continues suivent la Coise, colonne vertébrale sinueuse entaillant l'entité (et y prenant sa source). le coeur de plateau est très peu boisé. Les horizons structurent une lecture du paysage parfois rendue complexe par l'entremêlement

de lignes de crête secondaires et tertiaires (cf carte lignes de crête).

STRUCTURES URBAINES

Les bourgs sont perchés (Chazelles, St Symphorien, St Martin) et les villages sont de versant ou ponctuellement perchés (La Chapelle sur Coise). Les fermes, nombreuses sont très dispersées.

AGRICULTURE

Coeur laitier à dominante herbe. Une diversification végétale existe dans les assolements et les productions, particulièrement sur la frange est du territoire (maraîchage et petits fruits, visibles par de nombreuses serres).

AUTRES ÉCONOMIES

L'entité se caractérise par de nombreuses usines agro-alimentaires et zones d'activités très visibles par effets de co-visibilité.



AUTRES ÉCONOMIES

De cette vallée carbonifère découle une forte implantation industrielle (exploitations minières passées, carrières, usines...). Un regroupement des activités économiques est en cours dans la zone de Bellevue (Souzy).

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

Clocher d'Aveize, cheminées de Chazelles, carrières...

MOTIFS

Fermes en pisé et pierres.



ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

Clocher isolé de Coise, collégiale et zone d'activité de St Symphorien, résineux de Meydrilleux, églises de l'Aubépin et de la Chapelle-sur-Coise, châteaux de Larajasse, Saconay, Pluvy...

MOTIFS

Les cheminées témoignent du patrimoine industriel. Arbre isolé, chêne, frêne. Piquets de bois fendu et fil de fer. Fermes en pisé et pierres. Retenues collinaires.



PRATIQUES SOCIALES

Pêche dans la Brévenne, barrage de la Gimond, train touristique, randonnées (GR, Bois de Pomeys, sentiers botaniques), Fauconnerie de Courzieu...

DYNAMIQUES

Par une pression urbaine résidentielle peu maîtrisée (Brussieu, Souzy, Meys), on constate une fermeture et une confusion de lecture du versant exposé sud (structure urbaine des villages éclatée). Le fond de vallée est peu accueillant (abords de voirie et entrées de villages peu qualifiés, faible intégration paysagère des équipements et activités...).

Les activités économiques se regroupent aujourd'hui sur un seul site. Des carrières s'étendent, (dont sur des espaces naturels sensibles!).



PRATIQUES SOCIALES

Centre de loisirs d'Hurongues et village de vacances de l'Orée du Bois, GR, la Chapellerie, la maison des métiers...

DYNAMIQUES

Entité soumise à de fortes pressions résidentielle, économique et agricole. Le développement résidentiel et l'essaimage des zones d'activités sont principalement liés au desserrement des trois bourgs. Une périurbanisation

est tangible. Le remembrement semble très localisé mais conséquent, entraînant un agrandissement du parcellaire, une disparition quasi totale de la trame bocagère et des arbres isolés. La part de maïs est importante (stabilisation depuis 5ans). Le manque d'insertion paysagère des bâtiments agricoles (de plus en plus volumineux) est prégnant. On note une difficile reconversion du patrimoine industriel, néanmoins compréhensible en contexte rural.

Villages perchés sur monts boisés, où l'activité économique se diversifie et s'essai



STRUCTURES PAYSAGÈRES

Les cours d'eau encaissés et les ravins isolent les vallons et marquent chaque mont de pentes abruptes. Le relief est accidenté.

Une tonalité boisée qualifie cette entité. Le maillage de la trame bocagère est resserré et continu, de même que le couvert forestier est plus présent qu'ailleurs. Sur ces monts pentus, les boisements amplifient le volume du relief en épousant ses formes. Les ripisylves (dont celui de la vallée du Cosne) sont des

boisements alluviaux distinguant bien les vallées entre elles. Les parcelles sont relativement petites, la logique d'implantation est très lisible, laissant en prairie toute inclinaison encore exploitable avant que le boisement ne s'installe. L'espace agricole paraît plus cloisonné.

STRUCTURES URBAINES

Les bourgs et les villages sont essentiellement perchés, les fermes sont en balcon sur leurs versants. Les châteaux escortés de leurs domaines forestiers, sont perceptibles de loin et confortent le caractère patrimonial de cette entité ainsi qu'une lecture binaire associant la pierre au végétal.

AGRICULTURE

Les prairies permanentes dominent. La Halle aux Veaux de St Laurent est une représentation forte de l'élevage laitier. Mais les cultures spécialisées parallèles au lait sont présentes telles que les fruits rouges, les vergers à l'est et les vaches allaitantes.

4

Les vallons ouest du Tararais

Douce inclinaison vers le Forez, et mutation du paysage par les dynamiques agric



STRUCTURES PAYSAGÈRES

Espaces de transition collinéaire entre les Monts du Tararais et la plaine du Forez, les Vallons ouest forment un plateau incliné ouvrant progressivement ses horizons vers le soleil couchant. Malgré un système de vallons encore bien présents, l'impression d'une inclinaison continue se ressent. Tel un glacis

ondulé, le relief prolonge les vues jusqu'aux Monts du Forez avec le plateau des Hautes Chaumes enneigé comme ultime horizon lointain.

STRUCTURES URBAINES

Villages de versant essentiellement (pas de bourg), orientés vers l'ouest et le sud.

AGRICULTURE

Bien que l'herbe soit majoritaire, la culture fourragère du maïs est fortement présente par de grandes parcelles d'une même culture, conférant à l'entité une homognéité de verts, non tranchée par les ocres des blés. Une diversification peut se ressentir par de l'élevage d'ovins sur les sols les plus secs.



MOTIFS

et

Le chirat, muret de pierres schisteuses métamorphiques (parfois surmontés de vergers), le cerisier, les fermes en pisé et pierres. Signalétique Erasme et Axone, retenues collinaires,

DYNAMIQUES

Vallon Est du Tararais

L'essaimage de zones d'activités est suspendueau profit d'un regroupement des futurs implantations dans la Vallée de la Brévenne.

La trame bocagère est très bien conservée. Le desserrement des villages est visible, accompagné par l'élargissement de la D101. Sur ce relief marqué et proche, le développement des serres se perçoit nettement, amplifié par une implantation en sommets ou sur les versants exposés.

AUTRES ÉCONOMIES

Les initiatives économiques de ces dernières décennies sont visibles dans le paysage. L'essaimage de petites zones artisanales ou d'activités a fortement impacté l'entité et certaines routes.

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

Mont Pothu, Château de Chamousset, église de Montrottier

PRATIQUES SOCIALES

fonds de vallons humides.

Visites patrimoniales de fermes, de champignons, centre aquatique de St Laurent de Chamousset...

oles?



AUTRES ÉCONOMIES

Erasme et Axone, dont la signalétique très diffuse et routière les rendent omniprésentes, semblent concentrer les activités avec les Auberges.

MOTIFS

Clôtures, fermes en granit rose ou pisé et pierres, moulins, signalétique Erasme et Axone, retenues collinaires, quelques fonds de vallons humides.



PRATIQUES SOCIALES

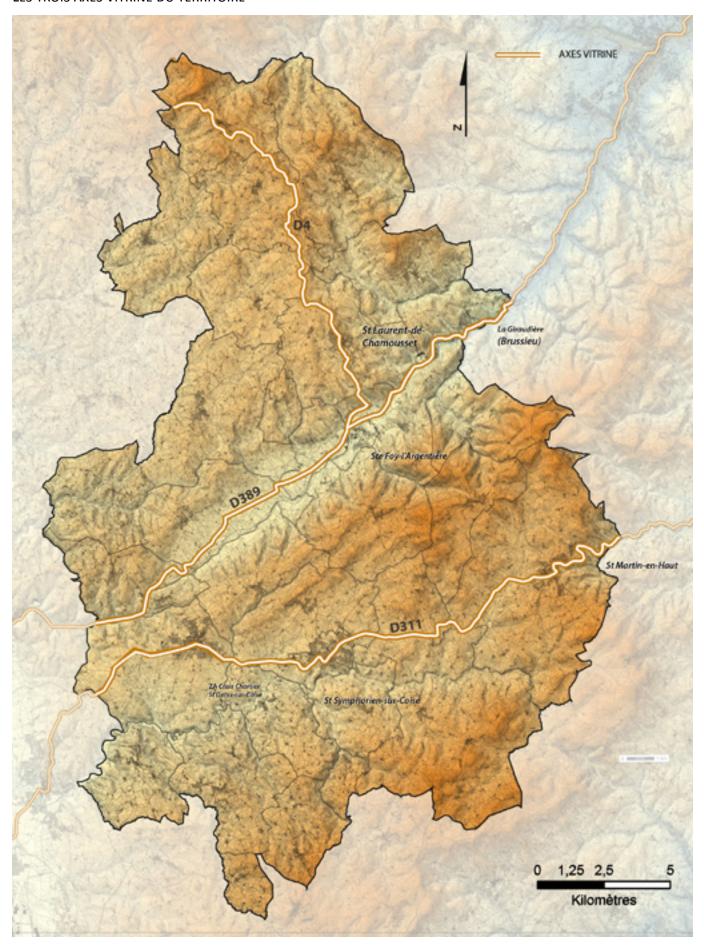
GR, Salvaterra (Haute-Rivoire), parcours de VTT, pêche...

DYNAMIQUES

Les villages se desserent (les Halles, Haute-Rivoire, Villechenève...). Les changements économiques ont modifié les paysages des routes, moins rurales (aires de repos au traitement très routier). Les dynamiques agricoles semblent avoir homogénéisé le parcellaire et les types de cultures fourragères (une vérification objective serait pertinente pour mesurer l'évolution du paysage). Le projet en cours de l'A89 ne semble pas impacter aujourd'hui le territoire.

3.2 DES AXES VITRINE POUR CHAQUE ENTITÉ PAYSAGÈRE

LES TROIS AXES VITRINE DU TERRITOIRE

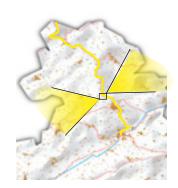


Fond de carte : Géoportail 2011

TROIS AXES VITRINE IDENTIFIÉS

GLOSSAIRE:

Axe vitrine : Route principale d'échanges avec les territoires voisins et dont l'implantation offre une lecture de la structure paysagère globale du territoire, à savoir une appréhension d'une ou plusieurs entités paysagères.



Les vallons ouest du Tararais

&

Les vallons est du Tararais



La vallée de la Brévenne



Les vallons du Bassin de la Coise



Trois axes vitrine sont identifiés selon la définition citée plus haut, à savoir les D311 (St Martin-en-Haut-Chazelles-sur-Lyon), D389 et D1089 (La Giraudière/Brussieu-Viricelles) ainsi que la D4 (Ste Foy l'Argentière-Villechenève).

On constate que les axes vitrines véhiculent une image offrant peu de lien avec le contexte local. Les abords des axes, quelques architectures de façades, la signalétique, l'implantation d'aires d'accueil...etc revêtent souvent un caractère routier banalisant les ambiances des paysages traversés.

Or ces routes sont à la fois un levier touristique majeur pour le territoire et le deuxième cadre de vie des habitants, qui pour beaucoup y effectuent leurs trajets domiciletravail.

QUELLE VALORISATION DES AXES VITRINE?

La D389, quelle image du territoire depuis cet axe vitrine principal?





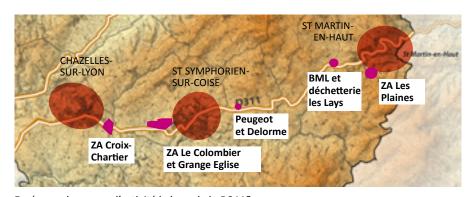




Une requalification d'ensemble de la D389 semble nécessaire. Elle devra intégrer le dégagement de cônes de vue, le traitement des abords, des entrées de village, d'aires d'accueil, de

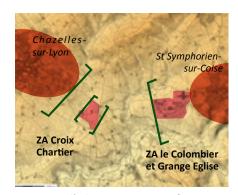
la signalétique, l'intégration de modes doux et tables d'interprétation... Sans oublier les équipements touristiques dont le traitement est parfois peu adapté au contexte local (ex: mobilier urbain de la Maison du tourisme). N'oublions pas que les aménagements ont un effet sur la sécurité routière.

La D311, une future séquence paysagère de zones d'activité?



Egrénage des zones d'activité le long de la D311?

Conurbation visuelle des zones d'activités de St Symphorien-sur-Coise depuis Chazelles-sur-Lyon, par effet de co-visibilité (avant l'implantation de la Croix Chartier)?



Coupure d'urbanisation ou future agglomération des deux bourgs ?



La topographie en monts et vallons dicte des principes de co-visibilités éloignés et proches. La visibilité d'une zone d'activité ne s'arrête pas à la route qui la dessert, mais s'étend à toute l'entité paysagère dans laquelle elle est située. Un égrenage des zones d'activité porte atteinte à l'identité paysagère du territoire. Il paraît donc important de regrouper les zones d'activités et d'identifier des coupures d'urbanisation afin de clarifier des séquences paysagères distinctes depuis les axes vitrine.









Le paysage de la D311 semble se refermer, malgré son panorama remarquable sur le Bassin de la Coise et la vallée du Potensinet :

la centrale à béton de St Martin en Haut est implantée dans une perspective visuelle importante de l'axe. Une aire d'accueil est localisée à l'arrière du centre

de tri, refermée derrière une barrière de végétaux.

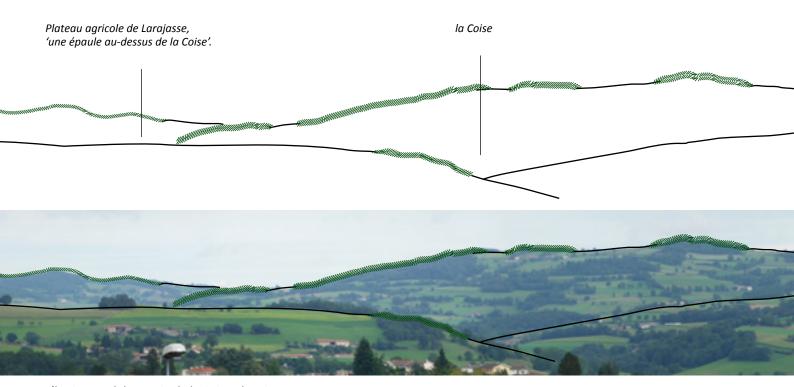
L'implantation de certains végétaux masquent l'ouverture sur la vallée.

Exemples de valorisation d'axes vitrine, hors territoire, voir références au 3.4, p.44

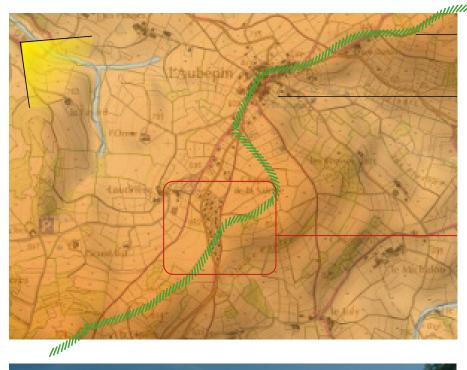
3.3 LES PRINCIPES DE CO-VISIBILITÉS ET DE LIGNES DE CRÊTE

LES EXTENSIONS URBAINES SUR LES LIGNES DE CRÊTE

Exemple du hameau de l'Aubépin (Larajasse)



L'horizon sud du Bassin de la Coise, depuis Pomeys



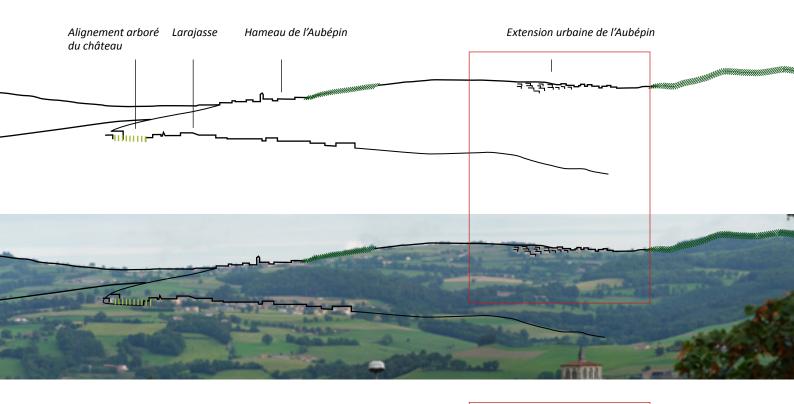
Ligne de crête primaire vue depuis une grande partie du territoire, dont les axes vitrines.

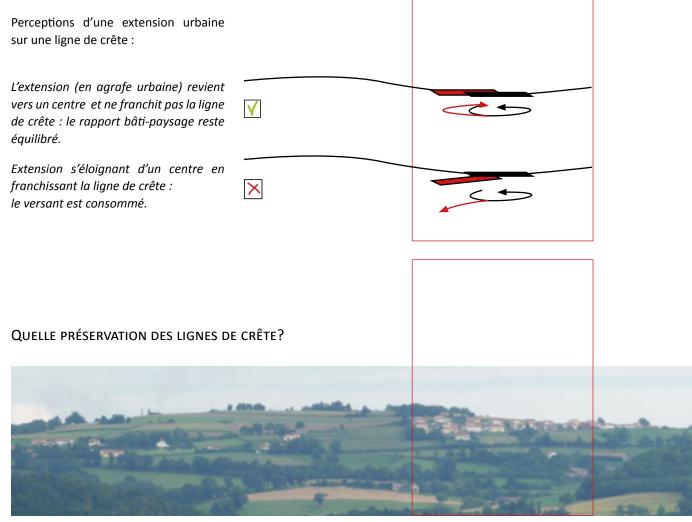
Hameau de l'Aubépin

Extension urbaine en discontinuité du hameau et franchissant la ligne de crête en s'inclinant sur le versant.

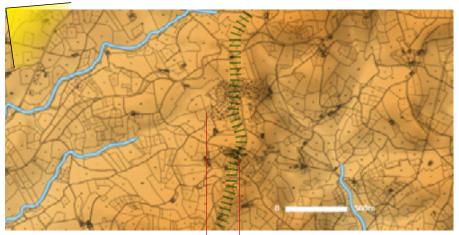
Impact paysager fort et grande consommation d'espace pour une vingtaine de maisons. Opération livrée après 2010.







Exemple de la Chapelle-sur-Coise



Extension urbaine au hameau de Lafay, en discontinuité du noyau villageois et franchissant la ligne de crête

Noyau villageois perché en promontoire sur un petit mont, visible depuis tout le Bassin de la Coise

Le développement urbain sur les lignes de crête, qu'elles soient primaires, secondaires ou tertiaires (cf carte ci-contre), induit une très grande sensibilité visuelle. La majeure partie des aménagements est très fortement perçue, à toutes échelles, du lieu-dit au grand territoire, du versant opposé à une ligne de crête de haute altitude.



Ce exemple démontre que :

- le développement en discontinuité du noyau villageois,
- l'urbanisation diffuse (maison individuelle au milieu de sa parcelle)
- et l'absence d'intégration dans la pente,

représentent un impact visuel important, que le paysage des Monts du Lyonnais peine à absorber.

LES BÂTIMENTS AGRICOLES SUR LES LIGNES DE CRÊTES Exemple du Fourchet (Aveize), stabulation



Stabulation à Le Fourchet (Aveize), sur une ligne de crête principale

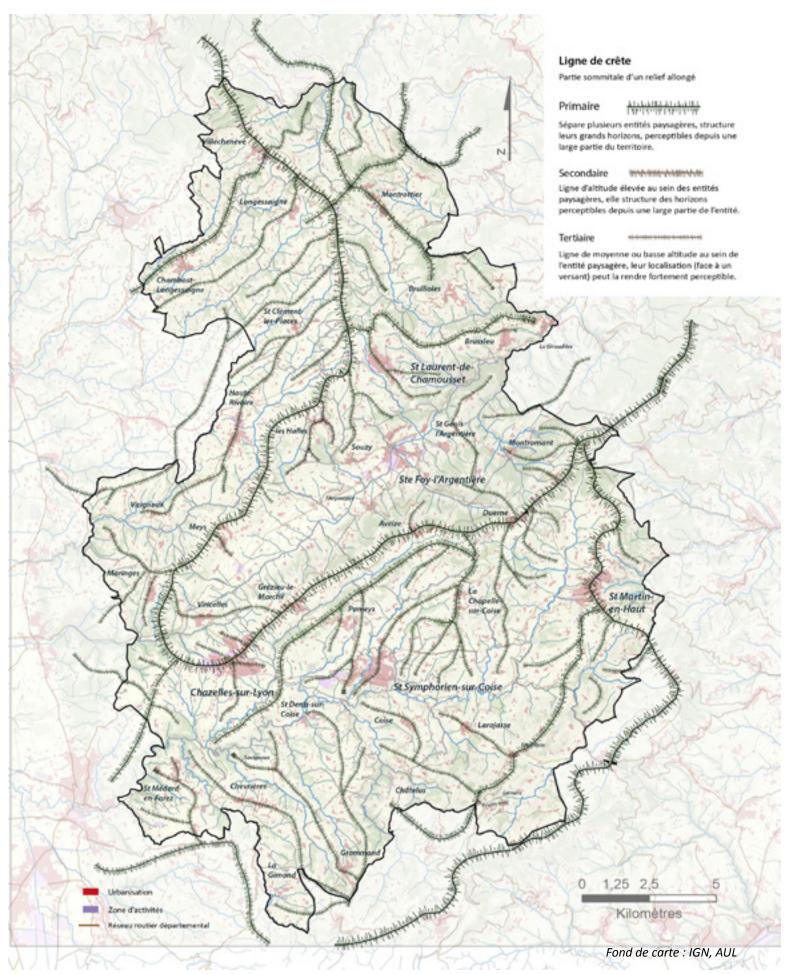


Proche, la stabulation en ligne de crête est physiquement imposante, comme tout bâtiment composé d'un grand volume unique. Mais son implantation en versant, générant d'importants déblais-remblais seraitelle moins impactante?

On soulignera le traitement minimaliste des abords, dont l'absence de végétation permet de laisser filer le regard.

HIERARCHIE DES LIGNES DE CRÊTE SUR LE TERRITOIRE

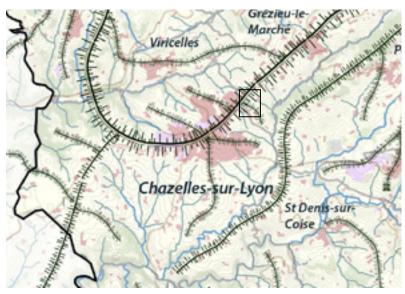
IMPLANTATION DES VILLAGES ET DES BOURGS SUR LES LIGNES DE CRETE



LES EXTENSIONS URBAINES SITUÉES SUR DES SECTEURS DE CO-VISBILITÉ

Exemple à Chazelles-sur-Lyon

L'implantation sur une ligne de crête suggère une sensibilité plus forte aux co-visbilités, d'autant plus à proximité d'une ligne de crête primaire. Les enjeux paysagers sont importants.



Carte réalisée par le SCoT des Monts du Lyonnais et Isabel Claus (2013, 2015

Ci-contre et ci-dessous, l'exemple d'un petit lot de maisons individuelles diffuses, construites récemment à proximité d'un hameau adjacent au centre-bourg. L'implantation en ligne de crête et éloignée du centre-bourg questionne.

- L'épannelage très éparse des toitures (photo du bas) révèle un manque d'organisation d'une extension sans alignement bâti.
- Le positionnement masque et perturbe la lecture du bâtiment industriel de la Chapellerie depuis des points de vue nord-ouest.
- La limite d'urbanisation avec les espaces agricoles est rendue plus diffuse.
- L'implantation est contraire à l'axe historique du village-rue, brouillant la lecture de la morphologie urbaine historique du bourg.
- La tête de vallon agricole d'un affluent de la Gimond semble devenir enclavée dans l'urbanisation.



Extrait de l'IGN 2011







3.4 LES LISIÈRES DE VILLAGE, UNE DIVERSITÉ À PRÉSERVER ET QUALIFIER

Exemples à Chazelles-sur-Lyon

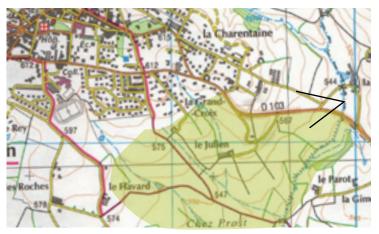
Les lisières (zone de contact entre le tissu urbain et agricole ou naturel) illustrent souvent la qualité de dialogue que les acteurs établissent entre eux et avec leur environnement. Trois types de lisières sont importantes dans les Monts du lyonnais : les entrées agricoles des villages, es têtes de vallon et les trames jardinées.

1. UNE ENTRÉE AGRICOLE À PRÉSERVER





Ensemble de parcelles agricoles au sud sud-est de Chazelles-sur-Lyon, offrant une entrée de ville de qualité et une trame arborée fortement présente.



Extrait de l'IGN 2011

- Depuis la D103 (prolongement de la D2) venant de St Symphorien-sur-Coise, un ensemble de parcelles agricoles revêt un intérêt particulier pour la commune.
- 1. Les parcelles agricoles offrent une sorte de socle paysager à l'ensemble du bourg vu de loin. Les limites urbaines de la communes sont lisibles. La pente vers la vallée du Forez est perceptible.
- 2. De plus, contrairement à d'autres secteurs agricoles autour de Chazelles-sur-Lyon, ces parcelles agricoles offrent une diversité visuelle remarquable. La trame bocagère est plus prononcée, de même que les arbres isolés sont davantage présents.



Trame arborée présente sur le secteur sud sud-est de Chazelles-sur-Lyon, plus diversifié visuellement.



Trame arborée moins présente sur le secteur sud sud-ouest de Chazelles-sur-Lyon, moins diversifié visuellement.

2. DES TÊTES DE VALLON À GÉRER ET AMÉNAGER









Tête de vallon du ruisseau de l'Anzieux, traversée par la D103 vers Viricelles. Une belle configuration d'espace qui pourrait être valorisée (aire de repos, promenade, rénovation des bâtiments, équipement en lien avec la géographie...). Aujourd'hui le caractère routier et le reboisement par enfrichement prévalent. Non entretenus, les lieux accueillent une zone de dépôt.



Tête de vallon aux pieds de la Chapellerie, en faubourg. Espace agricole ? Espace délaissé ? Espace naturel ? Espace sous valorisé.



Tête de vallon d'un affluent de la Gimond, nord-est de Chazelles-sur-Lyon. La partie haute, amont, est agricole et ouverte tandis que la parie aval est boisée, fermée par une peupleraie : quel choix d'essence?



Tête de vallon à l'entrée ouest, route D-12-2, en face d'une zone d'activités.

Tête remblayée et bitumée pour une aire de retournement présumée des camions. Espace délaissé, servant de zone de dépôt derrière l'alignement d'arbres où le ruisseau est ouvert (ruisseau des Egouts).





Tête de vallon à l'arrière du lycée des Horizons.

Espace d'écoulement du ruisseau ? Espace en friche ? Espace agricole? Espace de déchargement de travaux?

Tête de vallon remblayée et bâtie par une maison individuelle. Quelle qualité d'aménagement de la limite d'urbanisation?



En lisière du lycée, des plantations d'espèces végétales sont sans lien avec le milieu et présagent d'une fermeture d'un point de vue.



3. DES TRAMES JARDINÉES EN RECONQUÊTE?

Selon la carte IGN de 1960 ci-dessous, de nombreux jardins ouvriers offraient toute une couronne maraîchère autour de Chazelles-sur-Lyon



Des parcelles subsistent, offrant de belles sentes, des perspectives sur les paysages lointains et surtout des terrains à cultiver aux habitants.

Des nouvelles parcelles se recréent en lisières de bourg, laissant présager une reconquête d'espaces délaissés par l'urbanisation.









Extrait de l'IGN 1960

3.5 LE TERRITOIRE DES MONTS EST-IL ACCUEILLANT?

DES PETITS LIEUX D'AMÉNITÉS PAYSAGÈRES PAS ASSEZ PRÉSENTS

Bancs, sentes, placettes, boulodromes... sont des lieux d'accueil et d'échanges sociaux, tant pour les habitants, les travailleurs que les visiteurs et les touristes. Ensemble, ils définissent la qualité d'accueil et de vie sociale d'une commune, voire d'un territoire. Or

les Monts du Lyonnais, comme de nombreux territoires ruraux semblent se suffire du bénéfice visuel des paysages agricoles et naturels, pourtant peu accessibles et non publics, et manquent d'une stratégie d'accueil affirmée. Veiller au maintien d'un vocabulaire rural : rien ne sert d'investir dans un banc coûteux, d'aspect plutôt urbain, quand parfois une grume ou une souche suffisent. Un arbre parachève souvent la qualité d'accueil par sa protection au soleil, vent et pluie. A quand un plan des lieux d'aménités paysagères à l'échelle d'un village?

Il ne s'agit pas de définir avec précision le traitement de ces lieux d'aménités, mais de laisser s'inventer des lieux, dont la pluralité des usages tisse toute l'épaisseur d'une qualité de vie rurale.

BANCS, TABLES DE PIQUE-NIQUE...







BOULODROMES, JEUX POUR ENFANTS...







PETITS PARCS PUBLICS, SQUARES...







JARDINS À CULTIVER, VISIBLE AU PUBLIC







PLACES PUBLIQUES, TROTTOIRS, SENTES, RUELLES, CHEMINS...







DES LIEUX DE LOISIRS À CONFORTER ET DÉVELOPPER

Quelle stratégie de lieux de loisirs existe-t-il sur le territoire des Monts? Cette entrée, touristique autant que sociale, est-elle suffisamment affirmée?

On ne peut qu'inciter :

le conventionnement entre propriétaires forestiers et collectivités pour un usage mixte d'exploitation et d'ouverture au public des boisements

- le développement de lieux de promenade le long des berges des cours d'eau pour découvrir un des patrimoines naturels majeurs des Monts;
- la réouverture de lieux de baignade en plein air;

- la requalification de zones de loisirs, telles qu'Hurongues ou le village vacances de l'Orée du Bois.

Sur ces lieux, l'identification de l'entrée, la gestion des flux, l'accueil, la sécurisation piétonne et l'aménagement des espaces nécessitent une réflexion d'ensemble.

CHEMINS DE RANDONNÉE





LIEUX DE PROMENADE DANS LES BOIS (+RÉCOLTE DE CHAMPIGNONS)





LIEUX DE PÊCHE





LIEUX DE VISIBILITÉ DES COURS D'EAU ET DES RETENUES







RÉFÉRENCES D'AMÉNAGEMENT DE BORDS DE COURS D'EAU, HORS TERRITOIRE









Aménagement des bords de l'Aure, Bayeux, © Bernard RENOUX

QUELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE EN LIEN AVEC LES ROUTES ET SES PAYSAGES?

La route doit être un des premiers leviers touristiques des Monts

Les réseaux de voirie font découvrir le paysage autant qu'ils participent à sa composition. Ce sont des marqueurs du relief (route en balcon), des itinéraires de découverte (route touristique) mais également des lieux d'échanges sociaux (espaces publics

de voirie). La qualité des paysages et des routes est une stratégie incontournable pour ce territoire, prisé pour ses paysages et sa proximité de trois grands bassins d'agglomération Etienne. (Lyon, Roanne).

périurbanisation déià en cours du territoire (voir partie urbaines) 4, dynamiques est liée en partie au traitement des routes qui, en s'affranchissant du paysage local, peuvent le banaliser.







Strict appareillage de la route pour affirmer la qualité naturelle des espaces. Photo ci-dessus, un stationnement dont la surface est réduite à son seul emplacement,

Photos extraites du Nasjonale Turistveger, National Tourist Routes of Norway http://www.nasjonaleturistveger.no/no/aurlandsfjellet

Ouels traitements des lieux d'accueil liés aux routes?

La discrétion des routes a plusieurs qualité. Réduites à un simple ruban de bitume, elles offrent la plus grande place à l'espace naturel et agricole, jusqu''aux pieds' de la voirie. Cette réduction de chaussée au strict nécessaire et son traitement minimaliste, incitent à une conduite douce : l'espace est moins ressenti comme celui de l'automobiliste que celui de l'environnement. Les abords sont dépourvus du moindre délaissé à entretenir.





n'empiète pas sur l'espace naturel.



http://www.nasjonaleturistveger.no/no/aurlandsfjellet







Photos extraites du Nasjonale Turistveger, National Tourist Routes of Norway http://www.nasjonaleturistveger.no/no/aurlandsfjellet

C'est la somme de petites attentions et de micro-réalisations qui formeront un accueil cohérent et maintiendront la qualité paysagère des lieux.



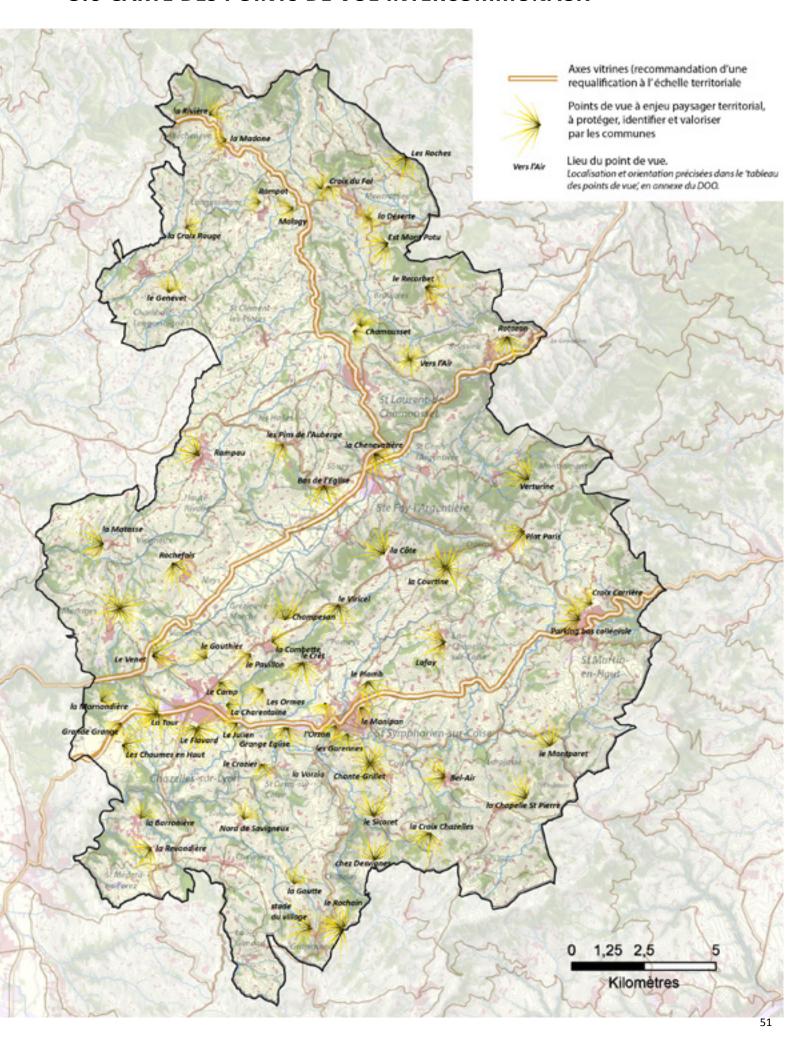
Vues avant-après schématisées d'une halte d'accueil, remplaçant un délaissé de voirie faisant office de stationnement (38).

Etude de définition des déplacements doux et points d'accueil, Boucle du Rhône en Dauphiné. Itinéraire-bis, Bertrand Rétif, 2010. Abri-refuge de la Borne au Lion, la Pesse. Création d'un bâtiment d'accueil et réorganisation de stationnements pour site naturel historique, (39). Crédit photo : Atelier Archi&Design





3.6 CARTE DES POINTS DE VUE INTERCOMMUNAUX



4. Les dynamiques urbaines



Sommaire

4.1. TROIS MODÈLES URBAINS, IMPLANTÉS SUR LES VERSANTS > Des vies sociales contrastées > L'importance des jardins dans la trame urbaine et en lisières de villages	p. 56
4.2. LA TYPOLOGIE DES BOURGS ET DES VILLAGES ET LEURS ÉVOLUTIONS > Une diversité typologique donnant à lire le relief > Une richesse typologique qui perd en lisibilité	p. 58
4.3 EVOLUTION DES STRUCTURES URBAINES ET DE LEUR TRAITEMENT > Les bourgs > Des coeurs urbains de mieux en mieux définis -une qualification à étendre > Reconductions photographiques > Identification des formes urbaines > Les entrées de bourg et de village > Les équipements et les zones économiques, quelle intégration?	p. 62
4.4 perceptions et conclusions des dynamiques urbaines	p. 72

GLOSSAIRE:

Tissu urbain : ensemble constitué par le réseau des voiries, le parcellaire, la répartition du bâti. Le tissu urbain fait aussi références aux espaces « libres », c'est à dire « non bâtis et non aménagés ».

Lisière vivante : espace de transition et de liaison dotés d'un usage, entre un espace agricole et des habitations ou équipements. Elles laissent ouvert des lieux de dialogue (physiques ou symboliques) entre égriculteurs et résidents, tels qu'un chemin ombragé, une table de piquenique, un verger partagé, des jardins potagers...

OAP: Orientations d'Aménagement et de Programmation intégrées au PLU

4.1 TROIS MODÈLES URBAINS, IMPLANTÉS SUR LES VERSANTS 1

DES VIES SOCIALES CONTRASTÉES

Le modèle des bourgs et villages denses et regroupés - XII° > XVIII°



Habitat mitoyen avec commerces, centre de village, Montrottier

Le modèle urbain paysan implante les hameaux et villages resserrés en altitude, conquérant les pentes fortes et irrégulières des coteaux, les monticules des collines et autres sites rocheux. Le souci résidentiel collectif privilégiant les sites panoramiques ne gaspille pas la terre cultivable. «Historiquement la solitude ne semble pas compatible avec la réussite économique du modèle agricole de l'urbanisation paysanne.» Le bâti est dense et regroupé de façon très urbaine en fronts bâtis alignés autour de rues et ruelles adossés à de nombreuses arrièrecours. Derrière ces cours, la tradition ouvrière-jardinière a entouré une partie des centres urbains de jardins potagers. La mitoyenneté est le modèle urbain souche de l'urbanisation du territoire.

Le modèle des fermes en U isolées - XIX° > XX°



Ferme isolée, Vallons Est du Tararais

Les fermes en U typiques des terres lyonnaises, adossées sur les flancs de colline sont apparues au XIX°siècle. Privilégiant un foncier agricole groupé — la ferme isolée au milieu de ses parcelles, le modèle agricole de forte densité démographique implante les fermes en altitude, de manière à la fois diffuse et nombreuse. «Quant au système de culture, il est fondamentalement spécialisé au regard des productions agricoles commercialisées» : les fermes comparées à des usines, peuvent stocker maximum de récoltes agricoles et loger propriétaires, travailleurs et bêtes. De modèle individualiste, les fermes en U s'opposent à l'urbanisation paysanne moyenâgeuse des fermes regroupées dans les hameaux et noyaux villageois. Aujourd'hui, suite à l'exode rural et la diminution structurelle de la population agricole, de nombreuses fermes perdent leur fonction agricole. Les usages, les fonctions et les modes de vie étant opposés, les réhabilitations amènent nécessairement des transformations architecturales de ce modèle.

Le modèle de la maison individuelle -1970 > aujourd'hui



Habitat individuel avec large parcelle, Vallons Ouest du Tararais

Après l'exode rural, un nouveau modèle urbain permit de sauver les écoles et les services en repeuplant le territoire jusqu'à des seuils de population réatteignant ceux de l'apogée démographique du XVIII°. La maison individuelle représente aujourd'hui plus de 75% de la typologie d'habitat du territoire et correspond au désir des populations d'habiter à la campagne, au sein d'un pavillon entouré d'une parcelle de jardin. Les versants exposés sud, peu pentus, dotés d'un panorama sont particulièrement prisés. Ce modèle réaménage l'espace pour et par la voiture. De vocabulaire et de fonctionnement plutôt péri-urbain qu'urbain, les lotissements ont éloigné les habitants de l'animation des noyaux villageois. Néanmoins la requalification en cours de nombreux coeurs urbains, redonnant une place privilégiée aux piétons et aux commerces de proximité suit la demande sociale d'un nouveau modèle urbain.

^{1- «}Le modèle soci-économique d'architecture des fermes lyonnaises (XVIII°-XIX°)», CH.Fougerousse, L'architecture rurale en pays lyonnais, l'Araire, n°132, printemps 2003

L'IMPORTANCE DES JARDINS DANS LA TRAME URBAINE ET EN LISIÈRES DE VILLAGES

Les trames jardinées (ensemble des parcelles jardinées d'un village, continues ou non) sont trop souvent oubliées des réflexions et du dessin de l'aménagement global des communes (renouvellement urbain, PLU, OAP, dessin d'un nouveau quartier...). Pourtant elles font partie intégrante de la morphologie des villages. Les trames jardinées sont structurées.

Si les rues sont denses à l'avant, les arrières des îlots sont aérés par les jardins, les potagers et vergers qui par des chemins en fond de parcelle, représentaient anciennement des lieux de rencontre.



Tête de vallon jardinée à l'entrée de Brullioles



Vallon de l'Orzon jardiné, St Symphorien



Trame jardinée au coeur de St Martin

L'évolution des villages et des bourgs (renouvellement urbain et extensions urbaines) peuvent se penser à partir des trames jardinées. Le creux est à lire en plein, il assure la qualité du cadre de vie, le respect des singularités morphologiques de chaque village. Pour mieux densifier les centres, il importe de préserver ces vides internes et parfois de dédensifier certains îlots pour répondre aux modes de vie des futurs habitants (demandes sociales de lumière, d'espaces, d'un jardin, de mobilité...). Pourquoi pas une OAP spécifique aux trames jardinées, à l'échelle d'un noyau villageois?

Par ailleurs les trames jardinées sont un élément identitaire fort des territoires ruraux dont celui des Monts, en représentant :

- 1. Un cadre de vie qualitatif écessaire aux habitants
- 2.Des lisières vivantes entre les parties bâties et non bâties des villages (dont entrées de village)
- 3. Des espaces de respiration au sein des bourgs et des villages denses,
- 4. Des lisières vivantes entre habitants et agriculteurs (la culture du sol commune)
- 5. Des espaces de rencontre et d'échanges entre habitants,
- 6. Le caractère rural du territoire
- 7. Une pratique du paysage par la vue, le goût et sa culture.

GLOSSAIRE:

Lisière vivante : espace de transition et de liaison dotés d'un usage, entre un espace agricole et des habitations ou équipements. Elles laissent ouvert des lieux de dialogue (physiques ou symboliques) entre égriculteurs et résidents, tels qu'un chemin ombragé, une table de pique-nique, un verger partagé, des jardins potagers...

OAP: Orientations d'Aménagement et de Programmation intégrées au PLU



4.2 LA TYPOLOGIE DES BOURGS ET DES VILLAGES ET LEUR ÉVOLUTION

UNE DIVERSITÉ TYPOLOGIQUE DONNANT A LIRE LE RELIEF





Montromant, village de versant, tissu urbain en courbe épousant une courbe de niveau du flanc, forme linéaire type 'village-rue'



Grézieu-le-Marché, village de plateau, tissu urbain linéaire, en 'village-rue'



St Denis-sur-Coise village de versant et de confluence, tissu urbain linéaire, en 'village-rue'

La carte typologique du bâti souligne les distinctions entre les entités paysagères. Le relief accidenté et encaissé des Vallons Est du Tararais a généré davantage de villages perchés alors que l'inclinaison douce des Vallons Ouest du Tararais a favorisé l'implantation de villages de versant orientés vers l'ouest. L'organisation bâtie de la Vallée de la Brévenne est structurée par son seul bourg en fond de vallée et ses villages de versants. Quant aux villages du Bassin de la Coise, leurs implantations suivent la pente du relief et son nivellement d'est en ouest.

IMPLANTATION DANS LE RELIEF DES BOURGS ET VILLAGES



Perché



De versant



De plateau



De fond de vallée

FORME DU TISSU URBAIN



Village-carrefour (intersection)



De promontoire



En courbe (épousant la courbe de niveau d'un versant)



Village-rue



Fortifié



Village confluence de deux cours d'eau

UNE RICHESSE TYPOLOGIQUE QUI PERD EN LISIBILITÉ 1

La Chapelle-sur-Coise - village perché, village-promontoire

Deux monts identitaires au village, en perte de lisibilité par l'urbanisation diffuse d'une coupure agricole

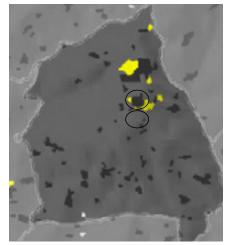
Carte de l'Etat Major, XIXe







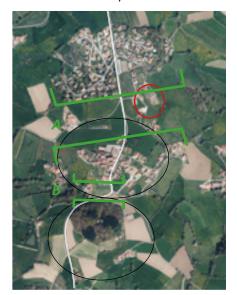
Evolution urbaine 2000-2010



Le développement urbain récent (résidentiel) de la commune a eu lieu autour des hameaux de Lafay et La Rivoire et au sud-est du village.

Le village est constitué de deux monticules très proches, l'un bâti au sommet et l'autre coiffé d'un boisement de feuillus sur son versant nord. L'un valorise l'autre. Par l'entrée nord, le boisement offre un horizon qui souligne l'église et son village perché. Le tissu urbain s'est accroché au promontoire d'où son clocher est visible depuis tout le Bassin de la Coise, voir des Monts du Forez.

Photo aérienne Géoportail 2011



La photo aérienne (2011) illustre que la coupure agricole (crochets verts A) séparant le nouveau bâti de l'ancien, et le hameau du village, commence à être consommée par l'urbanisation. De mode diffus elle ne créé pas de lien morphologique avec le noyau villageois. Les impasses 'stérilisent' la possibilité de créer une nouvelle structure urbaine. L'identité du village perché, vue depuis de nombreux lieux perd en lisibilité.



Glossaire:

Socle paysager: Parcelle(s) non bâtie(s), qui dans son emplavement adjacent au tissu urbain ancien (le plus souvent sous l'église), met en valeur la silhouette bâtie du village, sa morphologie en lien avec le relief.



Entrée sud. Coupure agricole (ou socle paysager) qui valorise la silhouette bâtie du village perché, depuis de nombreux points de vue lointains et depuis l'entrée nord.

Entrée nord. Quelle marge de recul pour dégager la vue sur les deux monticules et insérer une continuité piétonne et cyclable? Quel front bâti pour qualifier l'entrée nord?



Coupure agricole (crochets verts B) ou socle paysager, au sud, maintenu au PLU en parcelle agricole pour valoriser l'entrée sud sur le village.

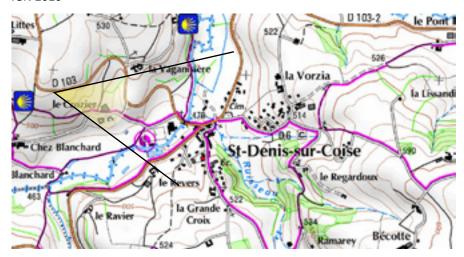


Depuis le village (bancs et boulodrome), la coupure agricole au premier plan, l'extension du village au hameau Lafay en deuxième plan et le versant de la Vallée de la Brévenne délimité par le versant de la Brévenne en troisième plan.

St Denis-sur-Coise - village de confluence, village-rue Une confluence et une typologie urbaine occultée par un nouvel équipement

Id Vaganisiere 468 468 S-Denis-sur-Coise

IGN 2010



Le village est implanté en pied de versant, juste au-dessus de la confluence de la Coise et du ruisseau du Ramarey. La confluence accueillit moulins et scierie.

Depuis l'entrée ouest par la D103 venant de Chazelles et St Symphorien, un nouvel équipement et ses abords masquent la lecture de l'implantation du village reliée à la confluence. Les abords de cet équipement sont de vocabulaire très routier offrant peu de lien avec la rivière. Sa composition sans alignement à la rue ni front bâti a peu de lien avec le tissu urbain existant.





Hameau de Savigneux (Chevrières) - village de plateau, village-carrefour La composition en village-rue d'un hameau très dense niée par une extension urbaine très consommatrice de foncier

Evolution urbaine 2000-2010





Le développement récent a eu lieu aux extrémités dans les hameaux aux extrémités du village principalement et à Savigneux).

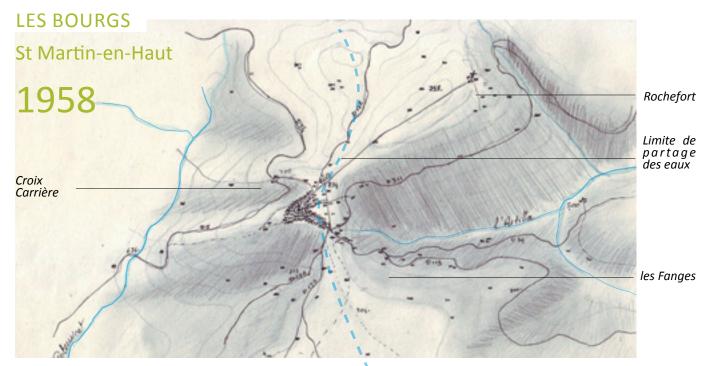
Hameau de Savigneux : 51 maisons pour 152 habitants. Une extension d'une dizaine de maisons a étendu d'un tiers de sa superficie le hameau.



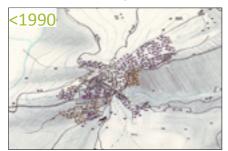


Quelle entrée de hameau offerte aux usagers? Quelle qualité de rue offerte aux nouveaux habitants?

4.3 ÉVOLUTION DES STRUCTURES URBAINES ET DE LEUR TRAITEMENT







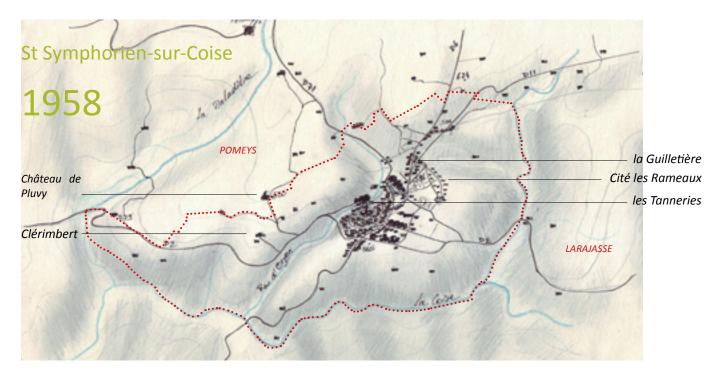
St Martin s'est implanté sur le versant ouest de la ligne de crête qui sépare les eaux de la Méditerranée de celles de l'Atlantique. Parmi les plis pentus du relief, l'église s'est 'agrippée' sur un promontoire rocheux aux pieds duquel un léger replat a pu accueillir le village. Le centre bourg s'est structuré de façon dense le long de la RD 34, franchissant à l'oblique la ligne de crête.



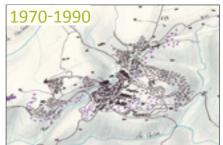
La requalification de la D311, à flanc de versant, a permis de désengorger le centre bourg, d'implanter des équipements publics et de construire un réseau viaire structurant (quadrillage de rues toujours reliées au centre). De nombreux lotissements ont découlé de cette requalification de voirie par le phénomène du chrono-aménagement (temps de parcours raccourci jusqu'à Lyon).

La perte de la lecture du relief par de nombreuses extensions urbaines marque le développement du bourg. L'urbanisation sur le versant Est a consommé la tête du vallon de l'Artilla, par de très longues impasses égrenant de l'habitat pavillonnaire le long des courbes de niveau. Le développement de l'entrée Est du bourg depuis Lyon, identifie la commune comme périurbaine et résidentielle. Porte du territoire depuis l'agglomération

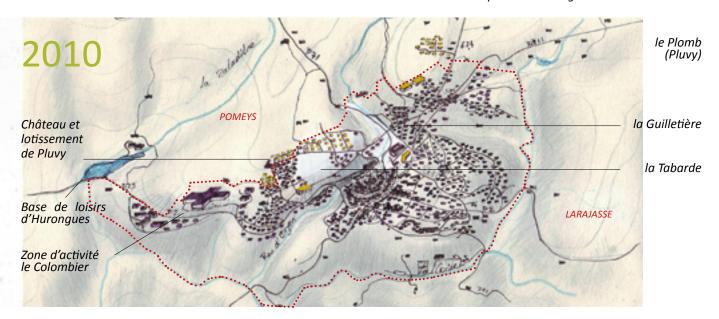
lyonnaise, cette entrée donne également une image périurbaine des Monts du Lyonnais. Les impasses des lotissements de la Garbillère ou de la Sablière sur les versants Est et Ouest dissolvent la lecture du relief sans construire de trame urbaine. Le rythme de construction a nettement ralenti de 2000 à 2010 (à l'inverse des autres villages des Monts du Lyonnais).







Le bourg fortifié et perché fut implanté sur un promontoire granitique autour duquel s'est enveloppé le tissu urbain ancien, en dominant la vallée de l'Orzon et une partie de la vallée de la Coise. Les faubourgs se sont développés sur les replats Est et Nord présentant. L'usine de salaison a supplanté les Tanneries dans la vallée encaissée de l'Orzon au pied de la collégiale.

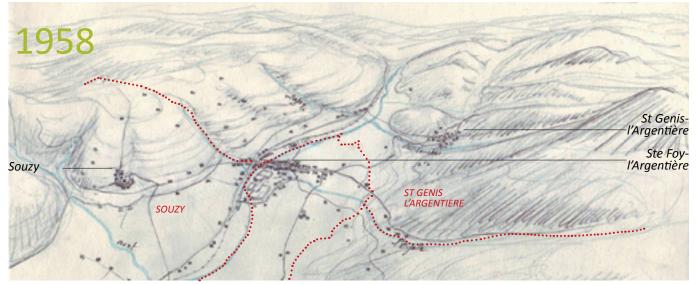


1970-2000 : L'Orzon fut franchie. Malgré la baisse démographique de la commune (-5%), le développement urbain se diffuse sans hiérarchie tout autour du centre. L'habitat individuel est l'unique typologie choisie, ses parcelles sont grandes (1200m²), les voies de desserte sont peu structurantes et les impasses se multiplient, consommant beaucoup d'espace. La commune de Pomeys s'est en partie développée sur les limites administratives du bourq.

2000 : Sursaut démographique (+1.4%/an) s'accompagne d'une nouvelle vague d'étalement urbain continuant aujourd'hui. Le versant et le mont Est sont les plus prisés (vue dégagée et exposition sud). Des efforts de densité bâtie sont effectifs : un habitat collectif est construit au milieu du versant Est et la taille moyenne des parcelles diminue (700m²). Néanmoins la typologie de l'habitat individuel escortée de ses lots en impasse reste prédominant.

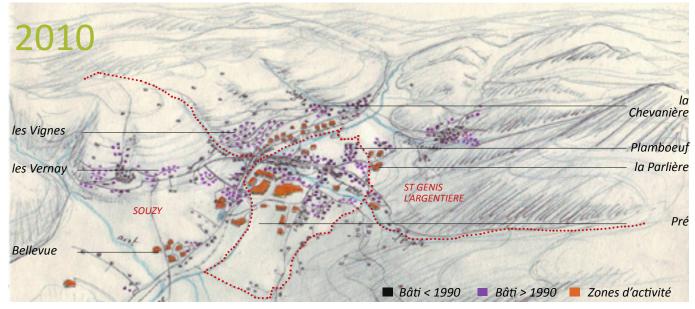
Le cours d'eau le Manipan reste une limite ouest non franchie. Enjeux : un projet global de modes doux reliant habitations, commerces et équipements est indispensable. La valorisation de son paysage industriel face à la difficile mutation du foncier en milieu rural est un enjeu fort de la commune. Retrouver son paysage naturel dont ses cours d'eau (l'Orzon est remblayé par un espace vert!) et ses versants par des aménagements intégrés dans la pente.

Ste Foy-l'Argentière / Souzy / St Genis-l'Argentière



Ste Foy-l'Argentière est un bourg de fond de vallée en forme de village-rue, s'étendant sur 700m, perpendiculairement à la vallée de la Brévenne. La partie Est du village-rue accueille de nombreux réseaux : la confluence Brévenne-Orjolle, la voie ferrée et la D389 longeant la vallée. Ce contexte fut propice à l'implantation d'industries dont une grande usine de tuilerie déployée au sein d'un grand îlot sud du bourg. Cet îlot est relié à la vie du centre bourg. Souzy est un village à flanc bas de coteau formé d'une rue taillée dans le sens de la pente. St Genis-l'Argentière est un village lové à l'arrière du monticule des Gardes, au pied du ruisseau des Conches.





Le développement des trois communes autour du bourg de Ste Foy-l'Argentière impose une réflexion urbaine à l'échelle de l'agglomération. Cette réflexion s'inscrit dans le paysage de l'aval de la vallée de la Brévenne des Monts du Lyonnais.

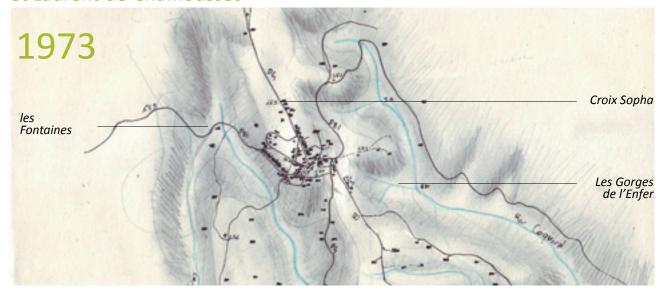
Le mitage des zones d'activité et de l'habitat individuel au sein de chacune des trois communes créé aujourd'hui une lecture peu organisée de la vallée d'où résultent de nombreuses dents creuses. Le bourg de Ste Foy est une polarité qui continue de renforcer sa rue et a peu développé de lotissements d'habitats individuels à l'écart de la trame urbaine existante (exception de Plamboeuf). Les villages de Souzy et St

Genis ont encadré les limites de Ste Foy par des lotissements très éloignés de leur propre centre. Le versant exposé sud a accueilli l'étalement de nouveaux pavillonnaires très visibles et impactant sur le plan paysager (les Vignes). Si l'entremêlement du tissu artisanal et industriel avec le tissu résidentiel est une identité propre à Ste Foy, le mitage des zones d'activité sans liaison avec le centre bourg et ses habitations (impasses, absence de modes doux, d'alignement, de voies hiérarchisées...) contribue à dissoudre le paysage urbain de la vallée. Les cours d'eau en milieu urbain (Brévenne, Orjolle à Ste Foy) commencent à être valorisés par de petits espaces publics reliés aux rues.

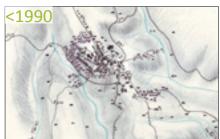
Un des enjeux de l'agglomération est de recoudre le tissu urbain avec son paysage par :

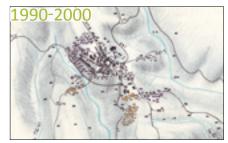
- des choix de densification des centres et de coupures paysagères envers un tissu maillé et non ventilé,
- des articulations fines et généreuses entre le tissu industriel, artisanal, résidentiel et ses éléments de paysage (cours d'eau, rues, visibilité des versants, qualité des lisières...). De nombreux petits espaces restent indéfinis et offrent de grandes potentialités de lieux publics intégrés au futur tissu urbain (exemple récent de la valorisation commencée de la Brévenne dans la composition des nouveaux collectifs à l'arrière de la rue principale).

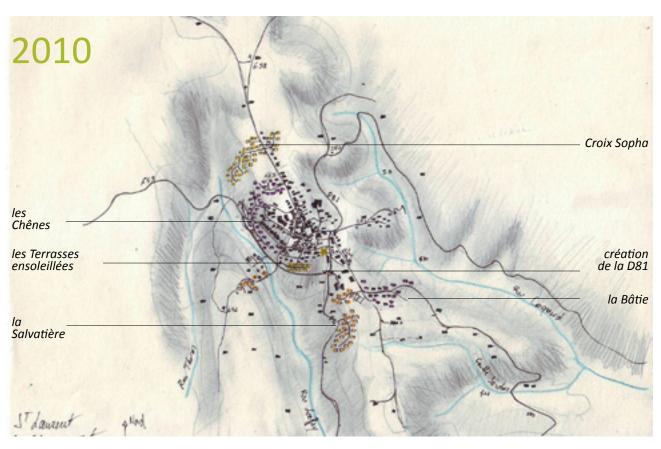
St Laurent-de-Chamousset



St Laurent s'est implanté à la proue d'un éperon rocheux dominant la vallée de la Brévenne. Deux vallons creusés par les cours d'eau du Coquard et de Lafay érigent le bourg sur son éperon. Le village s'est d'abord développé sur le rebord sud du plateau granitique, (la pente douce de la place du Plâtre le souligne), puis a gagné le replat nord et le versant ouest.







La création de la voie de contournement (D81) le long de la courbe de niveau 600, souligne la forme de l'éperon et enveloppe le bourg autour d'une limite d'urbanisation claire. Si la départementale a désengorgé le centre elle n'a pas engendré une nouvelle trame urbaine venant à la fois greffer la voie au bourg (le lotissement récent des Terrasses ensoleillées est en impasse) et

ceinturer une limite pourtant claire. Les extensions se sont d'abord construites sur le versant ouest (le moins pentu) puis au-delà d'une limite induite par le relief et la trame existante, à savoir sur un versant opposé (la Salvatière) et au nord du plateau (Croix Sopha). Une opération de requalification notable du centre bourg a ouvert l'intérieur du tissu et l'a 'dynamisé'

par des équipements (Marché aux veaux, Maison rurale). En revanche, les lotissements de maisons individuelles au milieu de parcelles relativement larges, créées jusqu'en 2012 (Croix Sopha) participent à distendre et nuire à la lecture de la structure urbaine du bourg en rebord de plateau.

DES COEURS URBAINS DE MIEUX EN MIEUX DÉFINIS - UNE QUALIFICATION A ÉTENDRE

Des requalifications urbaines visibles et valorisantes

UNE VALORISATION VISIBLE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN



Stationnements pavés très bien intégrés, valorisant les façades, le dénivelé et incitant à la marche, Longessaigne



St Symphorien-sur-Coise est le bourg qui a su le mieux définir son centre urbain. La place des voitures est canalisée sans l'exclure, de fréquents pavements (trottoirs, ligne d'eau, passages piétons) marquent la présence de piétons. La rue principale est structurée par un alignement d'arbres. Les ruelles laissent une place privilégiée aux piétons, accueillis généreusement.





Ruelles et jeux de niveau du village valorisées, Haute Rivoire



Revêtement pavé et enrobé rouge créant du lien avec le collectif attenant, Viricelles



Des cours ouvertes au public et commentées par des tables de lecture, Montrottier

DES CONTINUITÉS PIÉTONNES OFFERTES AUX HABITANTS, USAGERS, VISITEURS



Escaliers pavés, sécurisés des voitures par un garde-corps fin, Montrottier



Réduction de la largeur de la voirie pour l'ajout d'un trottoir en bande pavée délimité par des potelets, Longessaigne



Fins trottoirs mais existants, Albigny

UNE LISIBILITÉ ET DES ACCÈS FACILITÉS POUR LES COMMERCES



Requalification de la place centrale : accès aux commerces facilités, lieu de rencontre des habitants, dénivélé de la place souligné par un jeu de terrasses, identité recouvrée, St Laurent-de-Chamousset



Requalification de place offrant une visibilité aux commerces, Brullioles

Des coeurs urbains restent encore régis par un traitement routier

DES ABSENCES DE CONTINUITÉ PIÉTONNE



Pas de trottoir, les voitures se réservent le belvédère, Grammond



La voirie ne pourrait-elle laisser une place plus généreuse aux piétons? St Denis



Des trottoirs très fins : quel accueil aux personnes, accompagnées d'enfants, âgées, ou PMR ? Grammond

PLACES PUBLIQUES OU PARKINGS?



Eglise entourée de stationnements, St Martin-d'en-Haut



Mairie sans parvis ni place publique, une partie du parking ne pourrait-elle être laissée à l'accueil des habitants? Coise



Les églises 'flottent' souvent sur une nappe d'enrobé les identifiant davantage à un rondpoint qu'à un lieu de rencontre, Brullioles

Quelles continuités piétonnes et quel traitement pour les extensions urbaines ?



A peine sorti du coeur urbain, les trottoirs disparaissent, Brullioles



Equipement sans traitement de ses abords, quel accueil qualitatif? Grammond



Malgré la présence de trottoirs confortables et identifiés, cette rue peine à être accueillante, (traitement en enrobé des trottoirs, bordures routières, absence de végétal), St Laurent-de-Chamousset



Entrée de lotissement : quelle place offerte aux piétons? Quel type de rue pour quelle sociabilité? Chevrières

UNE HIÉRARCHISATION INÉGALE DANS LE TRAITEMENT DES RÉSEAUX VIAIRES

Dans la majorité des villages et des bourgs des Monts du Lyonnais, l'adéquation entre le traitement de la voirie et les fonctions que son statut doit assurer, manque. Les dimensionnements des voiries et leur traitement ne se ditinguent plus et quelque soit leur statut, le vocabulaire reste bien souvent routier bien qu'on soit en centre urbain de bourg comme de village ou au coeur de quartiers d'habitations. Quelle qualité de vie pour les habitants dès lors que tous les espaces sont calibrés pour et par l'usage de la voiture?

SUGGESTION DE HIÉRARCHIE : QUEL TRAITEMENT DISTINGUE CHACUNE D'ELLE?



St Symphorien-sur-Coise : par quels types de réseaux la périphérie estelle structurée en regard du centre ancien et de ses faubourgs? Le traitement urbain de ces réseaux suit-il

Axe pénétrant :

Grand axe de forte fréquentation, reliant les communes entre elles. et pénétrant jusque dans le centre du bourg. Entre l'espace agricole et naturel, le faubourg et le centre bourg, cette route 'vitrine' véhicule l'image du paysage de la commune et du cadre de vie du bourg. Elle fait office d'entrée de commune.

Rue structurante :

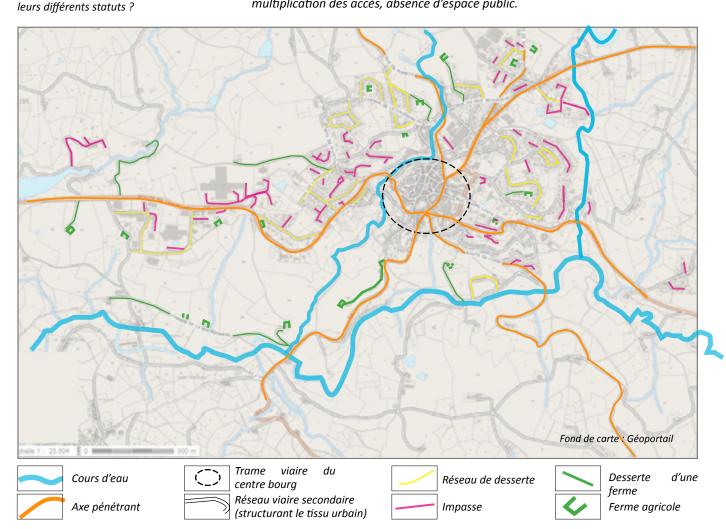
Rue fréquentée et de passage reliant le centre bourg aux hameaux de la commune, elle dessert plusieurs quartiers, de même que les habitations aux commerces et contribue à structurer le tissu urbain par une trame en réseau.

Rue de desserte / extension urbaine en continuité du bourg :

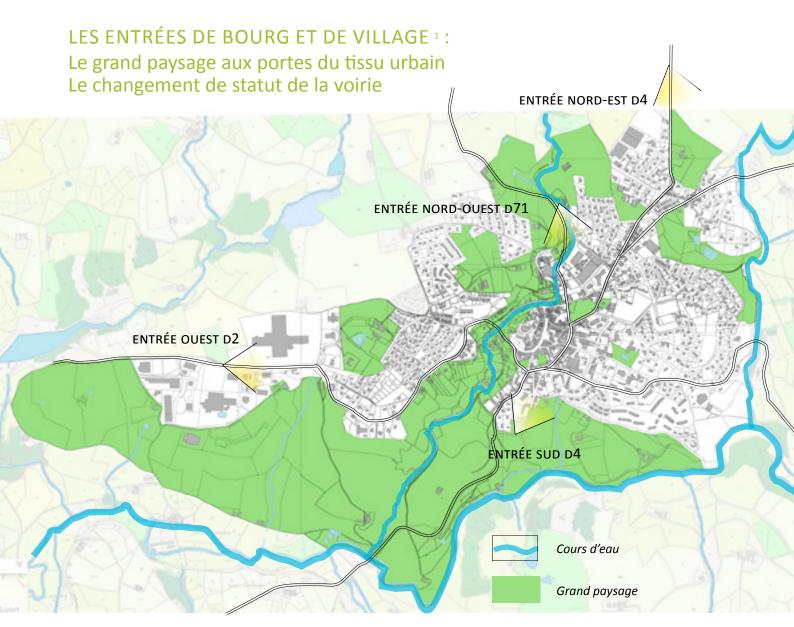
Rue fréquentée par les habitants du quartier dont elle dessert les habitations d'une ou plusieurs rues. Toujours raccordée au réseau viaire, elle doit participer à une économie d'espace, de continuité du réseau de voirie, et proposer parfois des articulations entre espace public et espace privé.

Impasse / extension urbaine en déconnexion du bourg :

Rue sans issue, desservant uniquement les habitations de celle-ci. La dite 'rue en raquette' appartient aux impasses. Elle peut participer à un urbanisme enclavé se déconnectant de la structure urbaine existante: consommation d'espace, multiplication des accès, absence d'espace public.



1 La disponibilité de cartographies et de photos de terrain ont orienté le choix de St Symphorien-sur-Coise comme possible exemple pour expliquer les hiérarchies de réseaux et les entrées de communes. Les problématiques et leur analyse sont identiques pour tous des villages.



Carte élaborée à partir de géoportail et de la carte «Synthèse générale :sensibilité grand paysage» issue de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine remplaçant les anciennes ZPPAUP) en cours d'élaboration de St Symphorien-sur-Coise, février 2012, Selarl d'architecture Feasson Gagnol Goulon, Atelier Sempervirens.

Entrée nord-ouest, D71, l'Orzon : une vallée non valorisée dans le tissu urbain



- Route de Pomeys, l'Orzon et son étroite vallée pourraient offrir une transition entre plusieurs quartiers d'habitation ainsi qu'une entrée de bourg qualifiée par un élément naturel. Mais malgré du foncier potentiel, cette présence d'un



élément naturel n'est ni valorisée ni utilisée par les habitants (chemins, espaces de détente...). Le végétal seul ne suffit parfois pas à valoriser un cours d'eau.

- Au secteur de la Tannerie, qui n'est pas situé à l'entrée de la commune mais à l'entrée du centre bourg ancien depuis les quartiers résidentiels du mont ouest, la rivière de l'Orzon fut remblayée pour créer un espace public, lequel n'évoque que très peu sa présence.

Entrées nord-est et sud, D4, belvédères sur le grand paysage



Cet axe pénétrant nord-est offre une qualité d'entrée de bourg remarquable.

Une parcelle laissée agricole et cultivée par un végétal de basse taille offre un belvédère sur le paysage de l'entité des Vallons du Bassin de la Coise, délimitée par les coteaux du Jarez en horizon.

L'alignement de tilleuls espacés les uns des autres maintient une vue dégagée tout en faisant basculer la départementale au statut de future rue. Le front bâti de

même qu'un trottoir accompagnent ce changement de statut. Il ne manque plus que quelques bancs et une continuité piétonne côté gauche pour profiter pleinement de cette entrée.



L'entrée sud venant de St Denis-sur-Coise offre une entrée de même nature, qualifiée par un belvédère sur le versant creusé par la Coise (versant agricole en sortant du bourg et urbain en y entrant). Il est valorisé par un parapet, un



alignement d'arbres et des continuités piétonnes de part et d'autre de l'axe.

St Laurent-de-Chamousset, entrée sud



Quels éléments d'aménagement permettent de basculer du statut de rue au statut de voirie? (présence du piéton, réduction de chaussée ou sa simulation...). Attention à la dimension des végétaux choisis, qui doivent être proportionnelle à la celle de la voirie. Seul un grand alignement peut 'absorber' l'élargissement de la départementale de cette entrée



(interface avec les Terrasses ensoleillées). Les végétaux ne doivent pas masquer les éléments patrimoniaux (rond-point de l'entrée nord).

Ste Foy l'Argentière, St Genis l'Argentière, entrée ouest, D389





LES ÉQUIPEMENTS ET ZONES ÉCONOMIQUES, QUELLE INTÉGRATION?

Les zones d'activité et les emplois qu'elles génèrent participent au dynamisme du territoire, et lui apporte une réelle identité. Les équipements quant à eux témoignent d'un village 'vivant', créant du lien avec ses habitants en lui proposant des services. Ils sont primoridaux dans la qualité de vie sociale des villages et des bourgs.

Mais trop souvent l'aménagement des bâtiments s'inscrit à contresens de l'identité du village et de sa valorisation.

Quelle interprétation du milieu existant dans l'aménagement des équipements?

TRAITEMENT URBAIN Des équipements trop à l'écart du tissu urbain



Les contraintes de nuisances et de places incitent à éloigner les créations d'équipement du noyau villageois. Attention à ne pas concourir à la perte d'animation des centres, à favoriser le mitage urbain et à ne pas générer davantage de déplacements motorisés.

TRAITEMENT ARCHITECTURAL Des volumes et styles sans lien avec l'existant



Qu'évoquent les volumes et les styles architecturaux choisis des équipements? L'ostentation est-elle au service de la lecture des qualités urbaines du village?

TRAITEMENT PAYSAGER Des volumes occultant le paysage et aux abords peu accueillants



Les équipements à l'écart des centres urbains génèrent des infrastructures, des stationnements et des girations de voirie difficiles à intégrer. Le paysage conséquent est souvent routier doté de nombreux délaissés urbains. Quel accueil des piétons pour quelle image de la commune en relation avec ses qualités paysagères?



Composition urbaine connectée au tissu et traitement des façades apportant une richesse architecturale et un dynamisme visuel au bourg, St Martind'en-Haut

Et dans l'aménagement des zones économiques ?

Les bons exemples d'intégration des zones artisanales et d'activités sont rares (en France aussi!). Les problématiques rencontrées sont l'absence de logique d'ensemble, de rationalisation du foncier et du viaire, de traitement architectural et paysager.



Insertion paysagère et urbaine réussie de la Minoterie de Cizeron à La Gimond : respect du parcellaire, de la trame urbaine, des volumes, des fronts bâtis, des intégration d'espaces publics et de loisirs... autant de détails qui au final valorisent le grand paysage.



Limite de propriété qualitative d'Imerys en jeux de tuiles : utilisation et visibilité du produit fabriqué, offert à l'espace public, Ste Foy

4.4 PERCEPTIONS ET CONCLUSIONS DES DYNAMIQUES URBAINES

1. A l'échelle du grand paysage (intercommunale)





Jusqu'à quel seuil le paysage des Monts du Lyonnais a-t-il une capacité d'absorption de l'étalement urbain sans changer en profondeur son identité? Cette nouvelle identité en cours est-elle partagée par l'ensemble des acteurs, correspond-elle aux représentations des futurs habitants potentiels? Le jeu des co-visibilités des Monts du Lyonnais accroît l'impact visuel de tout aménagement, dont la qualité est l'enjeu n°1 de l'avenir du territoire.

2. A l'échelle du paysage proche (communale)





Quel cadre de vie les habitants recherchent-ils? L'étalement urbain répond-il au désir de nature des habitants?

3. A l'échelle de la rue (quartier)



L'habitat individuel diffus, aux parcelles étroites et générant de nombreux vis-àvis continuera-t-il d'être la typologie recherchée des familles ?



Quelle part d'intimité et de sociabilité entre les habitants? Quel bien vivre ensemble?

Conclusion

Le paysage bâti des Monts du Lyonnais est riche de son relief.

Celui-ci a dicté des typologies urbaines très variées et dégage des angles de vue toujours renouvelés sur la diversité de ce patrimoine. Les éléments agricoles et naturels soulignent la spécificité d'implantation de chaque village.

Les habitants et acteurs des Monts du Lyonnais ont conscience des qualités de ce cadre de vie et de ce patrimoine, résultante d'un paysage construit, en accord entre ses atouts, ses capacités d'accueil et ses nouveaux usages.

Or le développement urbain récent du territoire des Monts du Lyonnais a plutôt consommé que construit son paysage, réduisant son champ de réflexion aux seuls usages demandés. Des opérations récentes de quelques années voir en cours de livraison démontrent que les erreurs d'aménagement ne sont pas des erreurs du passé, mais reflètent une planification ainsi qu'un mode d'aménagement actuel.



Consommer un cadre de vie pour le plus grand nombre sans le construire, c'est ainsi que le paysage actuel des Monts du Lyonnais est le témoin :

- d'une surproduction de logements de typologie unique : la maison individuelle de faible densité représente 75% des logements.
- D'une absence de politique de l'habitat coordonnée. Les opportunités foncières de chaque commune ont souvent régi les constructions.
- D'une perte de qualité par le manque de lisibilité des structures urbaines et paysagères qui l'ont façonné.

La vague démographique de 2000-2010 a transformé en profondeur la structure urbaine des villages. Or les nouvelles formes bâties sont non réversibles dans ce contexte rural. Ce paysage, capital premier du territoire à très long terme, a la chance de continuer son cours, (et non d'être déserté), porté par des dynamiques sociales, économiques, démographiques, urbaines...

Porteuses de sens et de vie, ces dynamiques sont autant de chances de construire un nouveau cadre de vie renouvelant et enrichissant les relations entre une société et son socle.

Sachant que les dynamiques urbaines représentent un potentiel vivant et créatif pour imaginer de nouveaux liens sociaux entre les habitants et leur paysage, quels enjeux paysager et urbain les acteurs du territoire se proposent-ils par la démarche du SCoT?

5. Les dynamiques agricoles





Sommaire

5.1 un paysage mosaïque pleinement exploité par une agriculture Laitière	p. 79
> Une production laitière majeure, une diversification présente	
> Un paysage mosaïque reposant sur une diversité de cultures fourragères	
d'exploitations laitières denses et de taille modeste	
> Le bocage, une structure paysagère au service des pratiques agricoles et environnementales	
5.2 LES MARQUEURS PAYSAGERS D'UNE AGRICULTURE SE SPÉCIALISANT	p. 83
> L'évolution agricole du territoire	
> Lecture de la spécialisation dans le paysage	
5.3 INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES ÉLÉMENTS AGRICOLES, MASQUE OU LECTURE DU PAYSAGE? > Quelle lisibilité de l'existant?	p. 87
> Les représentations sociales d'une agriculture diversifiée malgré la réalité	
de sa spécialisation ?	
5.4 Des espaces de transition et de dialogue à planifier entre agriculture et urbanisation?	p. 91

GLOSSAIRE:

Structure agraire: système d'appropriation et d'exploitation des sols du début du XX° siècle, remise en question par les réformes agraires.

Bocage : Paysage rural composé de parcelles encloses par des haies vives sur ses quatre limites.

Haie: Alignement d'arbres et d'arbustes ou arbustes seuls. Les haies naturelles sont installées depuis un temps suffisamment long pour que leur végétation et leur faune aient atteint un état d'équilibre. Les haies brise-vent sont des haies-clôtures que l'on a laissé monter en ne les taillant que latéralement. Ils sont généralement constitués des trois étages de la végétation forestière : les arbres de haut-jet, les arbres intermédiaires et des arbustes et arbrisseaux. (issu du Larousse Agricole, 2007)

Agro-alimentaire : ensemble des opérations qui concourent à la fonction alimentaire

Agro-industriel: stade de l'agro-alimentaire où la valeur ajoutée par la transformation et la distribution dépasse largement celle de l'agriculture (Dictionnaire de la géographie, 2009). Caractérisé par un solde du commerce extérieur largement excédentaire, il contribue à la vitalité économique des zones rurales (Larousse Agricole, 2007)

5.1 UN PAYSAGE EN MOSAÏQUE PLEINEMENT FAÇONNÉ PAR UNE AGRICULTURE LAITIÈRE

UNE PRODUCTION LAITIERE MAJEURE, UNE DIVERSIFICATION PRESENTE

Le lait est la production agricole dominante des Monts du Lyonnais. En 2006, plus de 90% des exploitations ont des vaches. Comparativement à l'échelle nationale, les exploitations restent de taille modeste, de 30 à 40ha mais sont intensives. Les exploitations laitières les plus spécialisées fournissent des quotas laitiers de

plus 200 000L/an. La stratégie des exploitations est «orientée vers les marchés standardisés des grandes filières¹».

En parallèle, des diversifications agricoles localisées existent :

Selon le diagnostic agricole de 2010², 29% des exploitations ont une diversification, dont 7% en

transformation fromagère. 19% des exploitations font de la vente directe. Le diagnostic dénombre 7 % des exploitations en vaches allaitantes, 4% en ovins, caprins, 2% en productions végétales et 2% en autres productions animales.

UN PAYSAGE EN MOSAÏQUE REPOSANT SUR UNE DIVERSITE DE CULTURES FOURRAGERES D'EXPLOITATIONS ENCORE DENSES ET DE TAILLE MODESTE

Le paysage agricole des Monts offre des variations visuelles renouvelées à chaque mont et vallon. Le parcellaire finement découpé est de taille changeante, les couleurs des parcelles varient entre elles et au gré des saisons.

Cette diversité visuelle tient certainement à la combinaison de trois facteurs :

UNE DIVERSITÉ D'OCCUPATION DES SOLS DES EXPLOITATIONS

La culture fourragère de céréales (blé, orge et triticale) apporte une gamme de couleurs du marron parfois terre de sienne des labours au jaune-or du blé. Sans cette pratique, le paysage des Monts du Lyonnais serait bien plus homogène visuellement et seules les prairies feraient osciller leur nuance de vert. Le blé en regard du maïs, apporte les teintes les plus

contrastées des paysages estivaux, sa contribution à la diversité visuelle du paysage est essentielle. Le vert très prononcé des prairies temporaires se distingue du vert plus sec et 'terreux' des prairies permanentes.

Selon le diagnostic agricole de 2006³, la majorité de la SAU est composée de prairies dont 50% sont permanentes et 21% sont temporaires. L'autre

partie de la SAU, toujours destinée à l'alimentation du troupeau se répartit les terres en culture entre du maïs fourrager à hauteur de 13% et des céréales (blé principalement) à 14%. Les exploitations souhaitent maintenir une culture fourragère, des achats de tourteaux ou concentrés complètent leur stock.

UN PARCELLAIRE DE PETITES DIMENSIONS

De manière générale, les parcelles, trapues, sont de dimensions moyennes à petites. Le relief joue de leur taille : dans le nord-est du territoire, plus accidenté, les parcelles

semblent les plus petites tandis que le fond de la Vallée de la Brévenne accueille les plus grandes. Néanmoins, les opérations de remembrement récentes montreraient des parcelles de grandes dimensions autour du Bassin de la Coise au sud du territoire.

UNE FORTE DENSITÉ D'EXPLOITATIONS DE TAILLE MODESTE

La densité des exploitations est forte atteignant en moyenne 29 exploitations par commune, taux plus fort que la moyenne régionale. Les communes de St Martin-enHaut et de Larajasse approcheraient même une centaine d'exploitations. La population agricole reste bien présente sur le territoire.

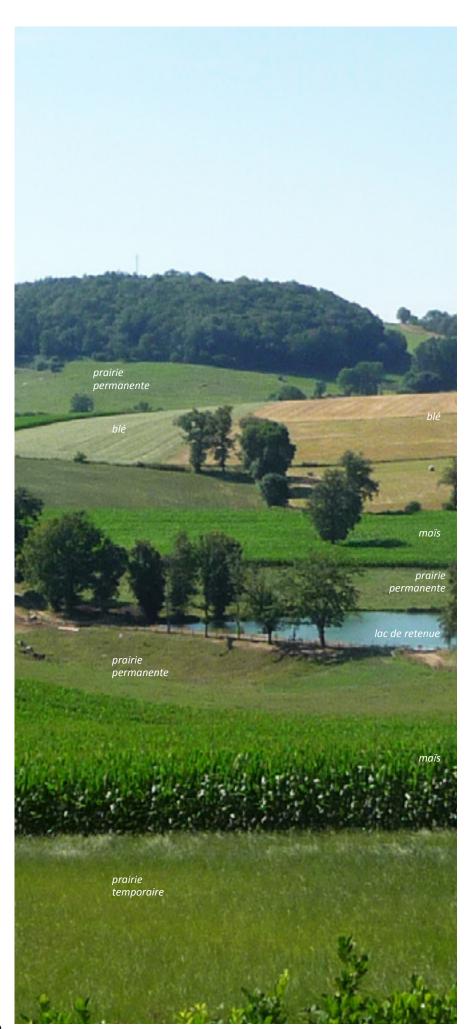
Ainsi nombreuses, dispersées et

chacune de taille relativement modeste (30 à 40ha), les exploitations optimisent l'utilisation de l'espace et font d'autant plus varier les tailles et coloris des parcelles exploitées.

¹⁻Projet de diagnostic du SCoT, mars 2012

²⁻ L'agriculture des Monts du Lyonnais, animation territoriale et diagnostic agricole du SIMOLY, commandité par le SIMOLY et réalisé par les Chambres d'Agriculture du Rhône et de la Loire, 2010.

³⁻Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais, commandité par le SIMOLY et réalisé Chambres d'Agriculture du Rhône et de la Loire, octobre 2006



PRODUCTION LAIT ET DIVERSITÉ VISUELLE

Ces trois facteurs combinés sont portés par un relief complexe. Ce relief à la fois étage les parcelles et leur type de culture à différentes altitudes et réunit en un même point de vue leurs différents plans visuels successifs.

L'ensemble dessine un paysage agricole en "mosaïque", finement ciselé, composé d'une multitude de petites parcelles jouant de la variabilité de leur culture dans le temps et dans l'espace.

A l'uniformité d'une production agricole, à dominante laitière, répond une diversité visuelle du paysage dont l'équilibre reste cependant fragile.

Si l'évolution des pratiques agricoles maintient une diversité d'utilisation des sols, le parcellaire lui aurait tendance à s'agrandir, de même que le type de fourrage à s'homogénéiser

LE BOCAGE, UNE STRUCTURE PAYSAGÈRE AU SERVICE DES PRATIQUES AGRICOLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

LE BOCAGE, ANCIENNE STRUCTURE AGRAIRE

Le bocage représentait une des structures agraires du système d'élevage local. Encore au siècle dernier, les haies servaient à :

- parquer le cheptel non loin de l'exploitation, sans gardiennage,
- protéger les cultures contre le bétail échappé ou circulant sur les chemins,
- délimiter une propriété de parcelle,
- drainer les terres (pâtures et cultures)
- nourrir le bétail d'un fourrage supplémentaire (feuilles des frênes et glands des chênes),
- assainir les parcelles humides

Aujourd'hui les haies n'ont plus d'utilité fourragère. Les stabulations et les piquets de bois avec barbelés parquent le cheptel au sein de l'exploitation, les fossés drainent les terres. Rendues obsolètes, elles représentent une contrainte pour augmenter le rendement en agrandissant les surfaces exploitables.

LE BOCAGE, FONCTIONS AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTALES 1

Néanmoins, d'un point de vue agricole et agronomique, les haies continuent à :

- protéger le bétail du soleil, de la pluie et des vents,
- protèger les cultures des vents froids et dominants, par leur composition en trois strates (arborée, arbustive et herbacé) et la variété de leurs essences (frênes, aulnes, merisiers, chênes...) et réduisent de 20 à 30% l'évaporation des sols, de 30 à 50% la vitesse du vente et en augmentant de 1 à 2°C les basses températures,
- limiter les phénomènes d'érosion des sols et d'inondation,
- offrir un habitat aux espèces animales utiles à la résistance biologique des cultures
- produire la matière première aux piquets de clôture et petit bois
- produire des fruits variés (châtaignes, noisettes, prunes à confiture, mûres, framboises, groseilles...).

Les haies et le bocage restent un capital agricole non négligeable et un capital environnemental primordial.

Par ailleurs leur rôle environnemental est connu de tous : planter transversalement au sens de la pente, les haies favorisent l'infiltration des eaux, ce qui alimente les nappes et limite l'érosion des sols. Leur rétention d'eau contribue à enrichir la qualité des sols, en plus de la biodiversité (dont la vie organique des sols) apportée. Les haies réduisent la contamination des eaux en immobilisant les polluants qu'elles détruisent par leur vie microbienne. Véritable écosystème, elles hébergent les maillons d'une chaîne alimentaire.

LE BOCAGE, STRUCTURE PAYSAGERE IDENTITAIRE²

L'angle paysager suit cette valorisation. Le bocage :

- continue de faire lire les pratiques agricoles et environnementales dans le paysage. Il témoigne d'un usage toujours actuel entre l'homme et son socle.
- Témoigne de l'histoire du monde rural, d'une structure agraire qui s'est formée pendant les siècles passés.
- Compose une structure paysagère forte, garante de l'identité du territoire. Le bocage est le témoin spatial de «l'interrelation entre les dynamiques sociales, historiques et actuelles et les dynamiques biophysiques³». Ces relations sont tant matérielles qu'immatérielles et étroitement imbriquées à la perception de la population.
- Marque les chemins et les routes d'ambiances très particulières, d'ombre ou de lumière diffuse contrastant avec l'ouverture des champs.
- Aide la lecture du relief (les haies soulignent les courbes de niveau ou les ruptures de pente...) et du parcellaire.

- Permet d'être réinterprété dans de nouveaux aménagements pour de nouveaux usages (espaces publics de lotissements, intégration de zone d'activité...)
- Crée des rythmes visuels forts. Rarement continu, sa forme est lâche et irrégulière ce qui anime d'autant plus le paysage (on ne sait jamais à quelle forme s'attendre : à chaque vallon sa propre discontinuité). Est le support de politiques publiques telles que les trames vertes, qui portent un sens paysager en plus d'une valeur environnementale, à une grande échelle territoriale.

¹⁻ Le modèle soci-économique d'architecture des fermes lyonnaises (XVIII°-XIX°), CH.Fougerousse, L'architecture rurale en pays lyonnais, l'Araire, n°132, printemps 2003

²⁻Des haies pour le Rhône, guide de plantation et d'entretien des haies champêtres, Département du Rhône, 2003

³⁻ Voir définition de structure paysagère dans le chap.3 sur les entités paysagères.

⁴⁻ Les trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités? Laure Cormier, 2011, thèse de doctorat, école doctorale Degest.



DIVERSITÉ DES CULTURES FOURRAGÈRES

H

DENSITÉ DES EXPLOITATIONS DE TAILLE MODESTE

+

PETIT PARCELLAIRE

=

DIVERSITÉ VISUELLE D'UNE PRATIQUE SPÉCIALISÉE

Les cultures fourragères se distinguent entre elles (blé, maïs), leurs parcelles sont de tailles et de coloris différents, les prairies permanentes offrent un aspect visuel distinct des prairies temporaires, les haies ont une densité et un maillage très variables sur l'ensemble du territoire.

Le relief rassemble en un seul point de vue cette diversité visuelle qui compose le paysage 'mosaïque' des Monts du Lyonnais, résultante d'un système agricole.

Bocage lâche et irrégulier sur les versants et reliques bocagères dans la vallée. Vallée de la Brévenne

5.2 LES MARQUEURS PAYSAGERS D'UNE AGRICULTURE SE SPÉCIALISANT

L'ÉVOLUTION AGRICOLE DU TERRITOIRE

Synthèse historique d'une spécialisation

XIXÈ-DÉBUT XX°

Le système de culture du XIX° siècle lié à la ferme en U est fondamentalement spécialisé. Le modèle agricole basé sur l'élevage de bovins et la culture de céréales (blé particulièrement) est proto-

industriel¹. La diversification culturale est uniquement liée à l'autarcie domestique. Avec la mécanisation de l'après guerre, la céréale est devenue secondaire au profit de l'élevage. La vigne disparaît du territoire avec

le phylloxera et la diversification agricole pour l'alimentation familiale diminue largement. «La ferme en U valorise une certaine spécialisation du système de culture¹».

MILIEU XX°

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les exploitants agricoles des Monts du Lyonnais se spécialisent dans le secteur aujourd'hui largement dominant des vaches laitières, «à la recherche d'un système de culture capable d'apporter un revenu régulier qui se rapproche de celui de l'ouvrier²». Malgré un terroir peu propice à un nouveau système de production uniquement tourné vers le lait (l'altitude réduisant la période végétative, les pentes allant jusqu'à 30%, les sols étant acides, peu épais

donc enclins au dessèchement), la mécanisation a permis à la population agricole des Monts de rester productive à l'époque de la désertion des campagnes.

1970

La révolution fourragère fut une étape supplémentaire d'une production se spécialisant. La prairie temporaire fournit une herbe de meilleur rendement et plus constante que la prairie permanente, dont la moitié de sa Surface Agricole Utile est remplacée. « Comme l'herbe cultivée

coûte cher, la vache laitière doit être une transformatrice de qualité ²». La race de pays est remplacée par des races de profil uniquement laitier (Holstein, Montbéliarde) plus productive. Le maïs et l'ensilage accompagnent le changement de pratiques, le développement des

bâtiments de traite devient nécessaire face à l'augmentation des troupeaux. Stabulations et silos sont construits à proximité puis à l'écart des fermes.

1984

La mise en place de quotas laitiers en 1984 faisant suite à une surproduction laitière mondiale a ravivé un regain de diversification de la production agricole ². Les petits fruits sont les mieux adaptés au terroir. L'élevage

naisseur de porcs et de veaux, la transformation fromagère et la culture maraîchère de plein champ apportent une diversification au lait et des revenus complémentaires aux agriculteurs. Cette production en 'lait diversifié' a permis de maintenir certaines exploitations laitières en difficulté économique et d'exploiter des terrains trop pentus ou trop éloignés des sièges.







Source photos: Agricultures et Paysages en photos, étude réalisée par des étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3, date non communiquée.

1- Le modèle soci-économique d'architecture des fermes lyonnaises (XVIII°-XIX°), CH. Fougerousse, L'architecture rurale en pays lyonnais, l'Araire, n°132, 2003

2- L'adaptation de la maison des monts du lyonnais à la modernisation de l'agriculture, J.P. Houssel, L'architecture rurale en pays lyonnais, l'Araire, n°132, 2003

3- Les Monts du Lyonnais, sous la direction de Jean-Plerre Houssel, 2009, ed La Taillanderie

Une plus grande diversification à l'échelle du territoire, par des exploitations de plus en plus spécialisées: augmentation du 'lait pur' et diminution du 'lait diversifié'

2006-2010 INTENSIFICATION DES PRATIQUES

Alors que le diagnostic agricole de 2006² notait une part non négligeable de diversification dans la stratégie économique des exploitations ("23% des exploitations ont une diversification de plus de 10% de leur production"), celui de 2010³ révèle une baisse de cette stratégie

pair avec une spécialisation des pratiques et des productions : Le nombre d'exploitations inscrites dans une filière longue aurait augmenté de 4% de 2006 à 2010, tandis que le nombre d'exploitations ayant pour stratégie économique la diversification aurait diminué de

9%. Les exploitations à production allaitantes unique de vaches auraient progressé de 3% et celles productions végétales, ovins, autres productions caprins ou animales seraient restées stables. Les exploitations développant la vente directe auraient eux augmenté de 4%.

LES ÉCHELLES DISTINCTES DU TERRITOIRE ET DE L'EXPLOITATION

D'après la Chambre d'agriculture du Rhône⁴, ces données oscillant entre maintien ou diminution de diversification dépendent l'échelle d'observation. A l'échelle du territoire, un mouvement de diversification est tangible, tout en restant minoritaire en regard de la production laitière. A l'échelle de l'exploitation, la diversification diminuerait de façon notable, les modes de production se spécialisant (autant en petits fruits qu'en lait). Les nouveaux motifs visibles dans le paysage, filets et serres notamment le démontrent : ces outils témoignent d'une production s'intensifiant. Les données de 2010 indiqueraient que

la diversification du lait resterait une "variable d'ajustement" du prix du lait. Néanmoins, l'augmentation de la vente directe et la stabilité de la transformation fromagère démontrent une recherche de valeur ajoutée par certaines exploitations.

LES RAISONS D'UNE PRATIQUE COMPÉTITIVE

La double production, demandant à la fois des compétences bien distinctes et pouvant entraîner des contraintes organisationnelles importantes, est complexe à gérer. «Les diversifications qui résistent le mieux sont celles qui apportent de la valeur ajoutée. La diversification dans les veaux de lait et en fruits rouges a tendance à diminuer tandis que la transformation fromagère se maintient et que la vente directe augmente, surtout en volume, pour les exploitations qui la pratiquent

déjà⁵ ». En mutualisant les moyens, en mécanisant les pratiques, le choix des jeunes agriculteurs d'ancrer une pratique sur une production compétitive leur permet :

- de garantir une source rémunératrice auprès des filières
- de valoriser une compétence professionnelle spécialisée, ayant su s'adapter à un contexte de moyenne montagne
- de se libérer partiellement des astreintes quotidiennes (de la traite

pour les productions laitières) au profit de leurs loisirs et familles.

A cela ajoutons que la modernisation a garanti le maintien du secteur d'activité agricole et d'une population moins représentée. La toujours population agricole, restant présente baisse malgré une structurelle et plus jeune que la moyenne régionale est un atout premier du territoire, dont la pression foncière agricole démontre le dynamisme

QUELS HORIZONS?

Néanmoins, dans un contexte de fin de quotas laitiers à horizon 2015, la spécialisation de la production laitière et la compétitivité des exploitations interrogent⁶. L'agriculture du territoire ne passe-t-elle pas à côté de la proximité de deux grands bassins de consommation (Lyon et St Etienne)?

Au moment où la production était encore suffisamment indépendante des grandes filières, le dynamisme économique local aurait-il pu être plus endogène? La possible mise en place d'un outil collectif de transformation laitière semble confronté à plusieurs facteurs sont des enjeux politiques, la

difficulté d'associer des compétences économiques distinctes, la logique productiviste des agriculteurs et une économie agricole pas assez "sinistrée" remettre question son système de production⁷.

¹⁻ Les exploitations de "lait pur" relèvent d'un système de production bovin spécialisé uniquement vers le lait tandis que celles orientées "lait diversifié" l'associent à une diversification, sous forme de productions végétales (maraîchage, petits fruits, arboriculture, horticulture), de transformation fromagère, d'un atelier de vaches allaitantes ou d'ateliers d'animaux hors-sol (porcs, veaux gras, volailles...).

²⁻Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais, commandité par le SIMOLY et réalisé par les Chambres d'Agriculture du Rhône et de la Loire, octobre 2006

³⁻ L'Agriculture des Monts du Lyonnais, animation territoriale et diagnostic agricole commandité par le SIMOLY et réalisé par les Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire, 2010

⁴⁻ Représentant de la Chambre d'agriculture du Rhône, comité de suivi restreint de l'étude paysagère du Scot des Monts du Lyonnais, 4 juillet 2012

⁵⁻Projet de diagnostic du SCoT, mars 2012

⁶⁻ Selon un élu, « la spécialisation, quelle que soit la filière fragilise l'autonomie d'une exploitation», comité de suivi restreint de l'étude paysage du SCoT, 4 juillet 2012

^{7-«}Note de synthèse. Animation territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation la laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation la laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation la laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation la laitière sur le territoriale du SIMOLY, quelle possibilité pour un atelier collectif de transformation la laitière sur le territoriale du similarie du sur la laitie du similarie du sim du Rhône et de la Loire, 30 mars 2012, St Laurent de Chamousset.

LECTURE DE LA SPÉCIALISATION DANS LE PAYSAGE

Changement en cours de la structure du paysage et de certains motifs paysagers?

MOTIFS PAYSAGERS En production laitière

Ensilage



Enrubannage



Stockage foin



En production de diversification

Lacs de retenue



Serres pour petits fruits et maraîchage



Filets pour fruits rouges et arboriculture



AGRANDISSEMENT DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION

Stabulation à l'écart du siège d'exploitation



Stabulation/ensilage/extension hangar/silo/ferme



augmentation du maïs fourrager et diminution du blé fourrager depuis 30 ans



MODIFICATION DES CHEMINS





PAYSAGE TÉMOIN D'UNE SIMPLIFICATION DES PRATIQUES?

Les images ci-dessous, sous réserve d'une vérification par comparaison de photos aériennes, pourraient témoigner que la structure paysagère et de surcroît une partie de son identité change. Ces marqueurs du paysage peuvent témoigner d'une évolution agricole en cours. Gardons à l'esprit que les structures ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire ni au sein d'une même entité paysagère. Des espaces contigus (les Vallons du Bassin de la Coise en sont un bel exemple) offrent des maillages bocagers très contrastés. C'est pourquoi une étude plus poussée sur l'évolution des structures agraires et ses types de cultures fourragères serait nécessaire pour identifier plus précisément tout changement de l'identité paysagère agricole du territoire.

QUEL EST LE SEUIL DE CAPACITÉ D'ABSORPTION DE CES ÉVOLUTIONS PAR LE PAYSAGE?

Jusqu'à quel seuil cette évolution peutelle se poursuivre sans changer en profondeur l'identité du paysage des Monts? La question reste ouverte.

Le sujet n'est pas de sauvegarder 'sous cloche' un paysage d'origine qui ne correspond plus aux dynamiques économiques en cours. L'important pourrait être de savoir si l'ensemble de

la population du territoire est prête à accepter une évolution de cette identité. Et si ce n'était pas encore le cas (ce dont semble témoigner en partie les réponses au questionnaire paysage (cf partie 1 et annexe), il s'agit de savoir si certains choix de production agricole, rentables pour les exploitations (offrant de réels débouchés économiques) peuvent

également maintenir une identité paysagère locale.

Quel que soit le diagnostic, il importe que l'ensemble des acteurs (habitants, agriculteurs, décisionnaires...) comprenne les tenants de ces nouvelles pratiques et puisse s'engager à la construction d'une identité qui, de fait, est toujours renouvelée.

Agrandissement des parcelles/possible suppression des haies et arbres isolés/augmentation des prairies temporaires et du maïs









5.3 L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES ÉLÉMENTS AGRICOLES, MASQUE OU LECTURE DE PAYSAGE?

OUELLE LISIBILITÉ DE L'EXISTANT?

Ne pas masquer les pratiques agricoles

L'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles, des abords des sièges d'exploitation, des lieux de stockage est une question importante, voir essentielle pour le territoire. Importante si elle est pensée à long terme, non pas sous le seul angle visuel et esthétique mais sous l'angle de la lecture du paysage et de ses pratiques.

Masquer ou atténuer par des haies (d'espèces locales ou non) l'impact visuel des ensilages, silos et hangars tendent à refermer le paysage et ses habitants sur eux-mêmes et à limiter la compréhension des pratiques qui fabriquent ce paysage. Les haies n'incitent-elles pas moins les agriculteurs à adapter leurs pratiques et outils au paysage ainsi qu'aux principes de co-visibilités, propres aux Monts du Lyonnais?

Dans une certaine mesure, le débat sur le paysage semble être parallèle à celui sur les contraintes environnementales: les efforts sont à partager entre acteurs. D'un côté les habitants doivent mieux entendre les nécessaires adaptations aux outils de la modernité et comprendre le type de pratique agricole qui façonne leur cadre de vie, de l'autre côté, les agriculteurs doivent être conscients que ces pratiques, en s'affranchissant des qualités et des ressources de leur environnement, modèlent un nouveau paysage qui rappelons-le, appartient à tous.

Les éléments agricoles doivent donner à lire le paysage

L'intégration paysagère d'un élément existant ou nouveau signifie qu'il donne à lire le paysage dans son ensemble. Un bâti bien intégré dans la pente souligne l'inclinaison naturelle du terrain. Une facade bois évoque les boisements alentours et ses coupes. Les tuiles évoquent la carrière de Souzy et l'usine d'Imerys. Une haie mixte parle du bocage local. Une clôture de piquets fendus avec de l'herbe haute à ses pieds réutilise le vocabulaire agricole local des limites parcellaires. L'objectif n'est pas de se "fondre" dans le paysage mais bien de révéler les composantes de

celui-ci. Ce qui demande d'analyser celui-ci avant tout projet. La question fondamentale de l'intégration est : qu'est-ce que ce projet donne à lire du paysage et de ses composantes ? Comment interprète-t-il le milieu où il va s'implanter?

Notons qu'une bonne intégration des nouveaux bâtis agricoles, qu'il s'agisse d'extensions ou de nouveaux bâtiments, gagnerait beaucoup à bénéficier du savoir-faire d'un architecte et d'un paysagiste.

L'intégration dans la pente est certainement la première problématgiue du territoire. Autrefois l'organisation en deux niveaux permettait une intégration parfaite, qui aujourd'hui n'est plus adaptée à des objectifs de rendement.

Les stabulations demandent des assises d'implantation toujours plus larges, et générent aménagements d'abords tout aussi conséquents. L'implantation de grands volumes, même dans une pente faible, peut être très impactant. Néanmoins, le territoire démontre que les extensions d'exploitations de plus petites dimensions, aux talus volumineux, sont autant impactants pour des vues proches.

INTERPRETATION DU RELIEF

> Projet de bâtiments agricoles : Comment le relief est-il donné à lire? La pente est-elle rendue encore lisible ou accidentée par de grands talus?









DES FERMES A VALORISER DANS LES SECTEURS D'VEXTENSIONS URBAINES

Dans la modification de son POS, la commune de St Symphorien-sur-Coise a su valoriser une ancienne ferme de caractère, située en limite de zone agricole et de zone pavillonnaire. Au titre de l'article L123-1 7 du code de l'urbanisme, toute construction est interdite sur les parcelles avant et arrière afin de préserver un cône de visibilité sur cet ensemble de caractère. Vu depuis le haut du centre bourg, ce bâtiment est le témoin du paysage agricole local.





INTERPRÉTATION DE LA RÉPARTITION DU BÂTI DANS LE PAYSAGE

La dispersion des fermes appartient d'une part à l'identité du paysage et d'autre part résulte de l'application du code rural et du code de l'urbanisme imposant une distance d'implantation des stabulations à 100m des

habitations occupées par des tiers. Un projet de stabulation à l'écart du siège d'exploitation est à lire à l'échelle de l'unité de vie : l'emplacement central de la stabulation au milieu de prairies ou champs va-t-il absorber entièrement le regard et 'effacer' la présence des autres éléments ? Ou bien l'implantation de la stabulation permet-il encore au regard de filer d'un élément à un autre ?



Crédit photo : Agence d'urbanisme de Lyon

INTERPRÉTATION DU PARCELLAIRE

Projet d'accès routier : quelle interprétation du parcellaire? Le tracé des routes suit-il la logique du parcellaire, les logiques de giration s'adaptent-elles au contexte?



Le vocabulaire routier (surface d'enrobé pour stationnement et accès, glissière de sécurité de route...) n'occupe-t-il pas parfois plus d'espace que nécessaire aux abords des exploitations?

INTERPRÉTATION DU VOCABULAIRE LOCAL





Un vocabulaire agricole local à réinterpréter pour de nouveaux usages

Ces éléments du paysage local ne peuvent être des recettes à une bonne intégration paysagère.

Leurs usages ou les pratiques qu'ils suscitent (récolte de fruits, bois de chauffage...) sont peut-être meilleur garant d'intégration paysagère qu'une simple réitération d'un vocabulaire local qui, dénué de ses pratiques perd une partie de son sens.

LA HAIE, COMPOSANTE D'AMBIANCES TRÈS VARIÉES ET OMBRAGE POUR HUMAINS ET ANIMAUX







LA HAIE, COMPOSANTE D'UN BOCAGE ÉPAIS OU FIN ET AUX TRAMES VARIÉES







LES ARBRES ISOLÉS, ponctuant les parcelles de culture et de prairies et apportant de l'ombrage pour animaux







LES CLÔTURES, piquets fendus avec barbelés et herbe aux pieds, dessinant une fine trame entre les parcelles







LES MURETS, de pierres ou de pisé, surmontés de fruitiers dans les Vallons Est du Tararais







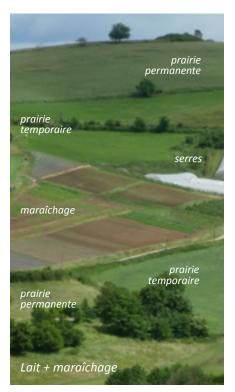
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES D'UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE MALGRÉ LA RÉALITÉ DE SA SPÉCIALISATION ?

D'après les réponses au questionnaire et d'autres témoignages oraux d'usagers réguliers des Monts du Lyonnais, il semble qu'une partie de la population se représente l'agriculture comme diversifiée. Or la production autre que laitière reste minoritaire sur le territoire. Il se pourrait qu'il existe un écart entre une réalité économique et une représentation sociale de l'agriculture. Mais cela reste à démontrer de façon plus argumentée et enquêtée. Plusieurs facteurs peuvent nous faire comprendre cette confusion.

Hypothèse d'éléments de confusion

- La représentation d'exploitations de petites dimensions dans un milieu de moyenne montagne correspond difficilement à l'image d'une agriculture intensive basée sur une production standardisée, modèle dominant de l'agriculture du territoire.
- L'image du territoire est sous l'influence de communes limitrophes. Si les cerisiers sont très présents à Brussieu et Brullioles, ils restent relictuels sur le reste du territoire. De même que St Martin-en-Haut à l'interface entre les Monts et les Coteaux porte l'influence du maraîchage des Coteaux où la diversification végétale est plus forte.
- Nous avons vu plus haut que le système agricole laitier des Monts engendre un paysage visuel varié, dit en "mosaïque". Il est possible qu'une assimilation existe entre diversité visuelle et agriculture diversifiée. Le caractère vivant du paysage car peuplé de nombreux éléments en mouvement peut participer à cette confusion.

Témoins visuels d'une agriculture diversifiée dans le paysage



Des espèces animales variées









narché d<mark>e St Laurent-de-Cham</mark>ousse



Un produit agricole visible



5.4 DES ESPACES DE TRANSITION ET DE DIALOGUE À PLANIFIER ENTRE AGRICULTURE ET URBANISATION?

Des lisières vivantes à créer

L'espace révèle parfois ou catalyse des manques de communication entre espaces agricoles et espaces urbains, entre agriculteurs et nouveaux habitants.

Des liaisons physiques, qui sont aussi des 'zones tampon' entre un champ de culture ou prairies et des résidences d'habitations ou équipements peuvent permettre un dialogue entre habitants et agriculteurs, en laissant ouvert un lieu de cohabitation possible.

En exemples (multiples sur le territoire), des jardins potagers (dont la pratique du végétal est commune aux deux acteurs) peuvent parfois être source de dialogue. Des chemins ombragés accompagnés de haies, un coin de prairie avec une table sous un arbre, une grume ou rondins faisant office de bancs ou chaises, un verger partagé aux habitants du quartier, des murets en pierres...: le vocabulaire local (et économe) ne manque pas pour réinventer et semer des espaces

de vie entre 'ville' et 'campagne'.

Ces lisières, chemins, espaces publics au sein du quotidien de nombreux habitants, ne permettraient-ils pas aux habitants de davantage pratiquer leur paysage? Les inciter à connaître leur cadre de vie autrement que dans des déplacements pendulaires motorisés n'engage-t-il pas également une meilleure connaissance du territoire?



Talus et grillage, transition étanche entre un nouveau lotissement et une agriculture?





Des outils de dialogue et de connaissance nécessaires

Les conflits d'usages entre agriculteurs et habitants ne semblent pas prégnants sur le territoire (cf réponses au questionnaire aux élus), ou du moins très localisés (Diagnostic du Scot, 2012). Néanmoins, l'évolution des pratiques agricoles, toujours plus intensives, peut générer des nuisances (visuelles, matérielles...) et à terme des conflits importants. Notons que de nombreuses réponses au questionnaire paysage relatent une perception négative des pratiques agricoles, déplorant notamment leur impact sur le paysage (stabulations, haies arrachées, remembrement...).

Pour répondre à un enjeu de cohabitation, les acteurs du territoire doivent se saisir de deux sujets incontournables :

- 1. Une meilleure maîtrise de l'impact paysager des pratiques agricoles (intégration paysagère des exploitations, notamment dans la pente, veille sur l'évolution des cultures, des haies, arbres isolés, clôtures et abords des sièges d'exploitations).
- 2.Des outils de dialogue et de communication non institutionnels et citoyens.
 - Il paraît essentiel d'informer la population et les usagers sur :
- L'histoire de l'économie agricole des Monts du Lyonnais (dont la spécialisation est déjà entamée depuis plus d'un siècle et l'adaptation des pratiques à la modernité pour sauvegarder un secteur et des actifs),
- l'évolution du paysage (urbanisation récente comprise créant une pression foncière),

- la représentation toujours plus faible des actifs agricoles devenant minoritaires en regard d'autres actifs du territoire alors que la surface agricole représente 75% du territoire,
- l'ensemble des démarches de qualité des exploitations et l'ensemble des actions environnementales (individuelles ou collectives) menées par les agriculteurs,
- l'évolution des modes de consommation (supermarché et marchés locaux...) et leur lecture dans le paysage,
- le postulat que nous sommes tous acteurs du paysage, habitants, travailleurs, touristes, visiteurs, décisionnaires... et que nos choix de modes de vie, de déplacements et de consommation participent à l'évolution du paysage et des pratiques agricoles.

Mais les habitants bénéficient-ils de nombreux lieux au pas de leur porte, pour pratiquer le paysage des Monts, mieux connaître les pratiques qui le façonnent et auxquelles chacun contribue?



Conclusion

L'identité du paysage est sans cesse renouvelée et chacun de nous participe à son évolution, souvent sans le savoir, dans nos modes de vie, de consommation, de transport, de choix d'habitation...

Le diagnostic paysager tente de donner des clés de lecture pour mesurer comment ces dynamiques sociétales redessinent les contours et les pratiques du paysage des Monts du Lyonnais.

A ce titre, une attention particulière fut portée aux dynamiques urbaines, du grand paysage à la rue.

La périurbanisation effective du territoire est autant liée au développement urbain qu'au type d'aménagement qu'il reçoit, lequel, s'affranchissant le plus souvent de son contexte paysager, le banalise. L'évolution des pratiques agricoles participe de ce mouvement. Ces dynamiques de transformation, rapides et tangibles, obéissent à un mode d'urbanisation actuel, dont la qualité est l'enjeu prioritaire du territoire.

Le diagnostic pointe les axes vitrine et les lignes de crête comme lieux à enjeux paysagers, fortement perceptibles et formulant un cadre de vie privilégié des habitants, ainsi qu'un potentiel touristique majeur.

Hormis ces deux lieux, le diagnostic ne fait pas ressortir de secteur précis à fort enjeu paysager. Tout le territoire, par son cadre de vie remarquable de nature ordinaire, sa relative homogénéité et ses effets de co-visibilité constants, présente un enjeu paysager important.

C'est bien sur la qualité du développement urbain, en lien avec son paysage, qu'il importe aujourd'hui d'agir et non sur la protection de certains de ses espaces.

Le paysage bâti des Monts du Lyonnais est riche de son relief ; respecter celui-ci est primordial, certes.

Mais au-delà de la simple question visuelle, ce sont les questions du bien-être social qui prévalent et qu'il s'agit d'anticiper. Or, par ses lieux d'aménité, le paysage y concoure

entièrement.

Retrouvons une dynamique mettant en relation les usagers avec leur socle et son organisation spatiale.

Continuons de construire le paysage, ce capital vital et si précieux qui fait le cadre et la qualité de vie des habitants ainsi que le support d'un développement touristique parfaitement adapté à la proximité de plusieurs grandes agglomérations.

Sachant le potentiel que représentent les dynamiques urbaines pour imaginer de nouveaux liens sociaux entre les habitants et leur territoire, quels objectifs les acteurs du territoire se proposent-ils par la démarche du

SCoT?

On souhaiterait que le dynamisme du territoire, reconnu, soit mis aujourd'hui au service de la qualité paysagère, à l'échelle de la rue, du quartier comme du grand paysage.

Quelle politique intercommunale le territoire du SCoT se propose-t-il en matière de paysage, pour le court, moyen et long terme et pour quelle émergence de nouvelles pratiques qualitiatives ?

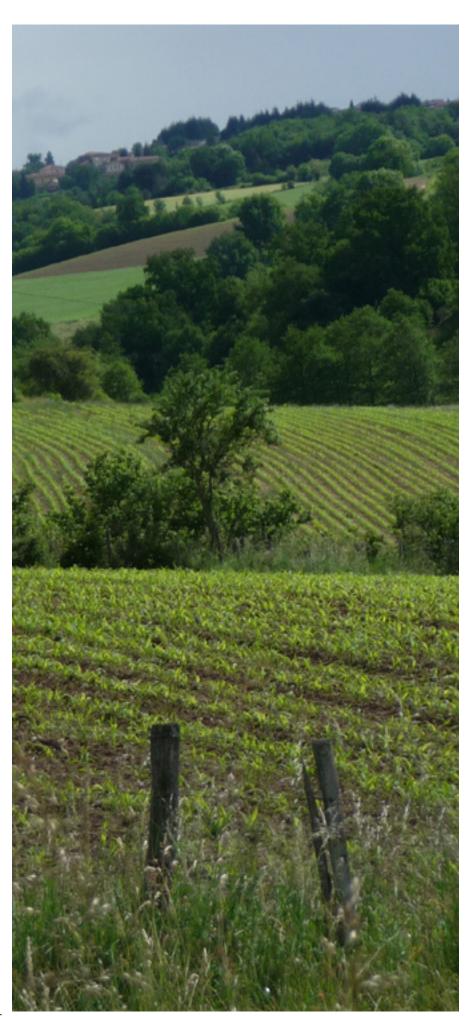
Comment les élus se saisissent-ils de l'outil du SCoT pour développer une culture commune et partagée de l'aménagement, avec l'ensemble des populations du territoire?

REMERCIEMENTS

- Aux lecteurs de parties ou globalité de ce diagnostic paysager:
 Hélène Gautron, Maïté Claus, Laure Cormier, Fanny G. Dessertine et Françoise
 Dessertine.
- A l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, qui a favorablement accueilli la transversalité de cette thématique et mis à disposition des moyens matériels et humains pour la bonne réalisation de cette étude. Remerciements envers les cartographes de l'Agence pour leur appui technique (Elisa, Julien, Philippe, Maxens...), ainsi qu'à Karen Mc Cormick et Anaïs Prével.
- Remerciements particuliers envers Hélène Gautron, chef de projet du SCOT des Monts du Lyonnais, pour son suivi qualitatif, ses suggestions pertinentes et son implication à intégrer le volet paysager au projet de SCOT.

BIBLIOGRAPHIE

- L'adaptation de la maison des Monts du lyonnaisà la modernisation de l'agriculture, J.P Houssel, L'architecture rurale en pays lyonnais, l'Araire, n°132, printemps 2003
- Le modèle soci-économique d'architecture des fermes lyonnaises (XVIII°-XIX°), CH.Fougerousse, L'architecture rurale en pays lyonnais, l'Araire, n°132, printemps 2003
- Diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais, Chambres d'Agriculture du Rhône et de la Loire, octobre 2006.
- Les Monts du Lyonnais, sous la direction de Jean-Pierre Houssel, ed La Taillanderie, 2009, Châtillon-sur-Chalaronne
- Le Lyonnais, monts et coteaux, guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes, ed Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, 2004
- -Des haies pour le Rhône, guide de plantation et d'entretien des haies champêtres, Département du Rhône, 2003
- Les trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités? Laure Cormier, 2011, thèse de doctorat, école doctorale Degest.
- Dictionnaire de la géographie, sous la direction de P. George et F. Verger, 2009, PUF
- Les mots de la géographie, dictionnaire critique, 1993, R. Brunet
- Lisières vivantes, comment habiter les bourgs de l'Eure? 2011, CAUE 27
- Larousse agricole, le monde paysan au XXI°siècle, sous la direction de Marcel Mazoyer, 2002, Larousse
- Etude en cours d'élaboration de l'AVAP de St Symphorien-sur-Coise, février 2012, Selarl d'architecture Feasson Gagnol Goulon, Atelier Sempervirens
- Agricultures et Paysages en photos, étude réalisée par des étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3, date non communiquée.
- Etudes des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, sur l'évolution des quatre bourgs du Simoly, 2010



Réalisation : Isabel CLAUS, ingénieure-paysagiste

Ensemble du document et des contenus du diagnostic paysager, sauf mention contraire : © Syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais



Communauté de communes des **Monts du Lyonnais**

790 allée de Pluvy 69590 POMEYS 04 37 20 13 09

www.cc-montsdulyonnais.fr

une **ingénierie métropolitaine** au service des **territoires**

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires.

La présente publication est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.



Agence d'**Urba**nisme de l'aire métropolitaine **Lyon**naise

Tour Part-Dieu/23° étage 129, rue Servient 69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3 Téléphone: 04 81 92 33 00

Téléphone : 04 81 92 33 00 Télécopie : 04 81 92 33 10

www.urbalyon.org



Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la Télématique BP 40801 42952 Saint-Etienne Cedex 1 Téléphone 04 77 92 84 00 Télécopie 04 77 92 84 09

www.epures.com